

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 19 OCTOBRE 1995

À Gatineau

Un sondage controversé

Gatineau (PC) — Le maire sortant de Gatineau, Guy Lacroix, a commandé un sondage à sa propre équipe électorale, dans lequel il se déclare gagnant.

Le maire Lacroix a fait parvenir aux médias cette semaine un communiqué donnant les résultats de ce sondage téléphonique qui aurait été effectué auprès de 2003 citoyens de Gatineau au cours de la fin de semaine dernière par l'Institut de recherches scientifiques de l'Outaouais, une entreprise enregistrée par son directeur de campagne.

Selon le porte-parole de M. Lacroix, Guy-Marc Dumais, le sondage a été effectué par les bénévoles de l'organisation du maire sortant mais préparé par l'Institut de recherches scientifiques de l'Outaouais.

Il comportait deux questions. La première demandait aux gens s'ils connaissaient l'identité des deux candidats en lice et l'autre leur demandait pour lequel ils entendaient voter.

Mais cet «Institut de recherches scientifiques de l'Outaouais» est inconnu dans le milieu. M. Dumais a révélé qu'il était dirigé par Patsy Bouthilllette, une avocate qui a son bureau à Hull. Hier, Mme Bouthilllette n'était pas disponible mais à son bureau personne ne connaissait l'existence de cet institut.

Au bureau des raisons sociales du Palais de justice de Hull, on a confirmé l'existence du nom de l'Institut de recherches scientifiques. Mais cette entreprise n'a été immatriculée qu'hier matin au nom de Mme Bouthilllette.

Elle a été créée en 1988 et elle était la propriété de Gilles Trahan jusqu'à mardi matin. Or, M. Trahan est l'organisateur de la campagne électorale de Guy Lacroix.

La CUQ coupe

Québec (PC) — La trésorerie de la Communauté urbaine de Québec a dû faire «des pirouettes» pour présenter un budget réduit de 980 000 \$ par rapport à celui de 1995 et qui ne représente pas d'augmentation de la quote-part des municipalités.

Les prévisions budgétaires déposées mardi pour adoption le 21 novembre totalisent 116,8 millions de dollars, une baisse de 0,8 %.

C'est une «commande» des 13 maires de la CUQ qui n'était pas facile à remplir, explique le directeur du service, Raynald Bédard. Si la CUQ veut garder son budget dans cette proportion durant des années, il faudra couper quelque part.

D'ailleurs, déjà en 1996, M. Bédard souhaite qu'il ne se produise pas d'imprévu majeur dans des secteurs névralgiques comme le traitement des eaux usées et l'incinérateur: «Ce pourrait être dramatique.»

Si les maires sont satisfaits du budget dans son ensemble, le maire de Québec Jean-Paul L'Allier n'entend pas se contenter du statu quo dans les montants réservés aux subventions aux organismes et événements. Les provisions à ce sujet demeurent à 730 000 \$, alors que la Ville de Québec voudrait que la CUQ y consacre 1 % de son budget brut (subventions gouvernementales comprises), soit 1,1 million de dollars. Le trésorier de la CUQ a déjà reçu des demandes représentant 1,4 million.

Il y a des réductions de dépenses de près de 600 000 \$ au service de l'environnement, de 408 000 \$ à l'administration générale et de 250 000 \$ au service de l'évaluation. Par contre, la vente de vapeur accuse une perte de près de 550 000 \$.

EN BREF

L'INFOROUTE EN ESTRIE

Le Centre populaire de documentation de l'Estrie s'intéresse de près au phénomène de l'inforoute en organisant un colloque mercredi prochain. Intitulé «Pour un virage... sans dérapage», le colloque vise à amorcer une réflexion collective autour des enjeux économiques, sociaux et culturels de ce nouvel outil de communication qu'est l'inforoute. Les usagers tout comme ceux qui entendent s'y initier sont les bienvenus. L'événement se déroulera sous forme de plénières et d'ateliers. Pour renseignements, communiquez avec le Centre populaire de documentation de l'Estrie au (819) 346-0101.

À l'usine Bridgestone-Firestone de Joliette

Un conflit qui se prolonge

Les commerçants craignent les conséquences de l'arrêt de travail sur l'économie de la ville

MICHEL LALIBERTÉ
LE DEVOIR

En roulant vers Joliette sur l'autoroute 31, l'œil alerte ne peut rater cette haute structure de couleur noire qui se dessine au loin, prenant tranquillement la forme d'un immense entonnoir. Dire que la compagnie Bridgestone-Firestone — où plus de 800 travailleurs bossent — occupe beaucoup de place dans la capitale de Lanaudière relève de l'évidence. Toutefois, à peine a-t-on emprunté le boulevard Firestone menant à l'usine de pneus qu'on croit passer devant des installations abandonnées: les stationnements sont vides, les entrées rendues inaccessibles parce que cadenassées, et le panneau érigé près de l'entrée principale, où la compagnie japonaise affiche habituellement divers messages, est dénué de toute inscription. Nous sommes pourtant en plein jour de semaine. Où sont les travailleurs?

Une quarantaine des 743 travailleurs syndiqués sont de l'autre côté de la rue, entassés dans une roulotte recouverte de quelques autocollants de la CSN. Les averses passagères accompagnées de fortes bourrasques en ce lundi gris d'automne les contraignent à faire leur piquetage à l'intérieur. «Nous sommes sortis pour être respectés des patrons», raconte Yves Laporte, pendant que derrière lui ses collègues feuilletent *Le Journal de Montréal*, sirotent un café, écoutent *Première ligne* sur le réseau TVA, piquent des jasettes.

En temps normal, à l'approche du dîner, cet assembleur de pneus qui compte 15 ans d'ancienneté vient depuis peu de quitter le lit puisqu'il travaille de nuit. Depuis le début de la grève, M. Laporte est plus matinal et suit un horaire de jour avec son équipe de piqueurs dont il a la responsabilité, feuille de présence en main. Son nouveau quart de travail, il l'assume depuis la nuit du 23 août.

A une semaine de la fin de leur contrat de travail — à deux semaines pour exercer légalement leur droit de grève —, les membres de l'équipe de nuit ont refusé d'entreprendre leur quart de travail en début de soirée et exigé une rencontre avec le directeur de l'usine. (Les travailleurs venaient d'apprendre de leurs dirigeants syndicaux que la direction refusait de négocier une nouvelle convention et qu'elle voulait leur imposer une politique sur l'absentéisme plus rigoureuse.)

Devant le refus d'Alain Déry d'acquiescer à sa demande, le groupe s'est réfugié à la cafétéria pour y tenir un *sit-in*. Ils y sont demeurés jusqu'à ce qu'une cinquantaine d'agents de la Sûreté municipale et de policiers de l'unité d'urgence de la Sûreté de Québec, venus de Saint-Hubert, les délogent aux petites heures du matin. L'opération s'est déroulée sans grabuge.

Après cette éviction, 567 travailleurs de l'usine se sont réunis en assemblée générale pour se prononcer, par vote secret, sur un mandat de grève. Le résultat: 97,3 % des syndiqués présents se sont prononcés en faveur du débrayage. «A 60 %, on peut toujours débattre de la pertinence de sortir. Mais à 97 % ça prouve qu'il y a un malaise», laisse tomber Guy R. Charette, ancien président du syndicat.

C'est un arrêt de travail typique: les travailleurs exigent de meilleures conditions tandis que les patrons leur demandent d'en faire davantage avec moins. Le respect des efforts des travailleurs et leur qualité de vie d'un côté (obligation de travailler un samedi sur deux), une productivité accrue de l'autre.

Les syndiqués disent n'avoir rien contre l'objectif de la compagnie d'améliorer sa production et de réduire ses coûts. Ils affirment en revanche en avoir fait largement depuis quatre ans. Ils en donnent comme preuve les 14 prix que l'entreprise et ses clients leur ont décernés depuis 1991. «Ces trophées sont dans

les bureaux des patrons», observe, un brin sarcastique, le président Jean-Marc Bourret.

Chez Bridgestone-Firestone, la performance se calcule à la livre. Ainsi, les travailleurs de l'usine de Joliette ont dépassé en 1994 les 100 livres de production par homme par heure travaillée. A ce chapitre, ils sont dans une catégorie à part au sein de l'entreprise qui possède d'autres usines en Amérique du Nord. Ils ont atteint ce niveau en réduisant les coûts de production de 30 %, assure le syndicat.

Pour les féliciter, l'entreprise Bridgestone-Firestone leur a tous remis un coupe-vent arborant un design vantant l'exploit des 100 livres produites par homme. Plusieurs y ont apporté des modifications depuis, recouvrant le logo d'un écusson de la CSN.

Tout comme la presse régionale le fait sans relâche depuis le début de l'arrêt de travail, *Le Devoir* a vainement tenté de communiquer avec le directeur de l'usine. Vendredi, Alain Déry n'a pas donné suite à notre appel. Lundi, le gardien de sécurité à l'entrée de l'usine expliquait que M. Déry et François Marsolais, contrôleur administratif, «étaient en conférence». Mardi, une secrétaire nous informait que le directeur Déry «n'était pas à son bureau».

La compagnie n'est pas inactive pour autant et cherche à rallier la population derrière elle. Bridgestone-Firestone a acheté des espaces publicitaires dans les hebdomadaires locaux à cette fin. Une de ces annonces publiées dans le journal *L'Action* de Joliette (mercredi 30 août) donne la version de l'employeur sur les événements qui ont conduit à la grève. On y apprend qu'«au cours de la soirée et de la nuit, des actes de vandalisme ont été commis dans l'usine». Des plaintes ont en effet été déposées à la Sûreté municipale de Joliette. L'agent Benoît Richard a souligné que les actes reprochés sont mineurs; les syndiqués, notamment, auraient débranché les caméras de sécurité.

La compagnie offre également depuis trois semaines une rançon de 10 000 \$ pour trouver le ou les responsables d'actes de vandalisme perpétrés contre les installations de l'usine et les propriétés de membres de son personnel cadre. «C'est la première fois que je vois cela», a indiqué le directeur adjoint de la Sûreté municipale de Notre-Dame-des-Prairies/Saint-Charles-Borromée, Jean-Louis Hébert. Le policier n'a pas voulu commenter cette stratégie de l'entreprise.

Gilles Brazeau, un autre ancien président, croit que la manœuvre de l'entreprise fera long feu, les gens n'étant pas dupes. «La population en a vu des usines fermées au cours des ans.» Il cite en exemple la fonderie Amsco, autrefois un des plus gros employeurs dans la région, qui a fermé au printemps de 1994, entraînant la perte de 170 emplois. «Ils [les travailleurs] avaient même accepté des concessions les années précédentes», a dit M. Brazeau.

«La seule chose que la compagnie a réussi à faire, c'est d'avoir ramené la fierté syndicale que les gars avaient perdue. Avant, nous étions divisés», a signalé Yves Laporte. «On a gagné cela grâce à eux autres», a renchéri de son côté Stéphane Simard, un conducteur de chariot avec huit années d'ancienneté.

Dans le local du syndicat, aménagé à même une ancienne école de campagne à Notre-Dame-des-Prairies, une citation affichée sur le babillard résume l'atmosphère du conflit. «(...) Chez les peuples comme chez les individus, la peur humilie, dégrade, abaisse qui y succombe, elle avilit, juge et condamne qui la suscite et l'exploite.»

Les grévistes attendent des renforts aujourd'hui. C'est nul autre que Michel Chartrand que la CSN envoie pour les motiver.

L'inquiétude gagne la ville

L'économie de Joliette repose essentiellement sur la papetière Scott Papers, le Centre hospitalier de Joliette et Bridgestone-Firestone. Lorsque les installations de la multinationale japonaise fonctionnent au ralenti, c'est toute l'économie de la région qui éprouve des problèmes à rouler. Les inquiétudes vont donc en grandissant en raison du conflit de travail qui entre dans sa neuvième semaine.

Le syndicat évalue sa masse salariale à 40 millions de dollars par année. Le premier secteur touché est le tertiaire, celui de biens et des services. Les paies de grève des syndiqués ne sont que de 140 \$. Elles seront majorées à 160 \$ lorsque Noël approchera, de quoi rendre plus d'un commerçant nerveux à l'approche des Fêtes, la période la plus fructueuse de l'année pour eux. Visiblement mal à l'aise d'analyser les répercussions qu'a la grève sur le chiffre d'affaires de ses 125 locataires, Luc LeFebvre, directeur des Galeries de Joliette, a insisté pour que la direction du centre commercial ne s'immisce pas dans le conflit de travail.

Cette neutralité n'a pas empêché le syndicat des travailleurs de la Bridgestone-Firestone d'installer sa

roulotte sur les terrains du centre commercial. Une injonction interlocoitaire la sommait de cesser son piquetage sur les terrains de l'entreprise de fabrication de pneus, d'où le choix de traverser la rue. Par ailleurs, plusieurs commerçants ont communiqué avec le syndicat pour annoncer qu'ils offraient des rabais à ses membres.

Bridgestone-Firestone s'est attirée les foudres de la United Steel Workers of America et de la United Rubber Workers l'an dernier lorsqu'elle a embauché du «personnel de remplacement permanent» (au nombre de 2300) pour remplacer près de 4000 employés en grève dans cinq de ses usines. «Mais c'est une tout autre affaire à Joliette. Nous ne pouvons embaucher des travailleurs [briseurs de grève] au Canada», a insisté Trevor Hoskins, porte-parole de l'entreprise à Nashville, lors d'une entrevue au *Devoir*.

«Nous ne voulons ni ne souhaitons une longue grève. Mais dans l'immédiat, nous prenons des arrangements alternatifs», a révélé M. Hoskins. Les cadres de l'usine de Joliette, qui fabrique des pneus pour des camions légers, ont pris la relève en assurant une partie de la produc-

tion. Toutefois, Bridgestone-Firestone en a déjà transféré d'autres dans ses installations aux États-Unis.

Le député-ministre de Joliette, Guy Chevrette, a dit craindre que le conflit n'entraîne la fermeture de l'usine. Selon le journaliste Marc Laporte, de l'hebdomadaire *L'Action*, qui l'interrogeait au début du conflit, l'ancien syndicaliste a soulevé l'hypothèse que les propriétaires puissent transférer la production aux États-Unis où les coûts de production sont plus bas et la main-d'œuvre moins dispendieuse.

«Ca veut dire que les gars étaient vraiment écœurés et n'ont pas su s'adapter à la façon de travailler des Japonais, qui ressemble à celle des fourmis, soit y aller toujours au maximum», a dit le ministre Chevrette.

Les pépins ont débuté, de l'avis du syndicat de Joliette, lorsque la compagnie nipponne Bridgestone s'est portée acquéreur en 1988 de sa rivale américaine Firestone. Le rythme de production imposé serait à l'origine du mécontentement des travailleurs. «Souvenez-vous de Pearl Harbour», rappelle une pancarte laissée dans un coin de la roulotte des grévistes.

M. L.



PHOTO ARCHIVES

Sur l'autoroute 31, l'œil alerte ne peut rater cette haute structure de couleur noire qui se dessine au loin.

IL S'AGIRA D'UNE PERCÉE TECHNOLOGIQUE QUAND VOUS EN AUREZ PERCÉ TOUS LES MYSTÈRES.



Bien des choses peuvent être qualifiées de «percée technologique». Ce n'est cependant pas le cas des SCP, ou services de communications personnelles.

C'est que la technologie SCP est tellement évoluée que nous sommes loin d'en avoir découvert toutes les applications.

Nous savons déjà qu'ils rendront possibles le vidéophone mobile, le courrier électronique sans fil et l'école virtuelle. Plus tard, ils aideront les automobilistes à manœuvrer dans la circulation et offriront des appareils de traduction simultanée.

Trop beau pour être vrai? Pourtant, ce n'est qu'un début, car les SCP ont le pouvoir de changer votre perception du monde.

Voilà pourquoi Mobilité Canada a décidé de poser un geste sans précédent. Nous avons créé un fonds spécial de 135 millions consacré aux PME canadiennes et à la recherche en laboratoires universitaires et publics. Pour en savoir davantage, appelez-nous au 1 800 230-5521.

Nous souhaitons stimuler l'imagination et contribuer à la création de nouvelles applications SCP, pratiques et utiles pour chacun de vous.

Que ce soit en matière de santé, d'éducation ou d'exploitation minière, les SCP ouvrent la voie à une saine concurrence. Ils permettent au Canada de se dépasser afin de demeurer au premier rang dans le domaine des télécommunications mondiales.

Au cours des dix dernières années, plus de 1,2 million de clients ont accordé leur confiance à Mobilité Canada. Grâce à vous, nous avons appris une très sage leçon: une nouvelle technologie n'a pas effectué sa vraie percée tant qu'elle n'est pas utilisée quotidiennement.

T O U T E S T P O S S I B L E

Mobilité CANADA

BC TEL MOBILITY · ED TEL MOBILITY · AGT MOBILITY · SASKTEL MOBILITY · MTSMOBILITY · THUNDER BAY CELLULAR MOBILITY
BELL MOBILITÉ · QUÉBECTEL MOBILITÉ · ISLANDTEL MOBILITY · NB TEL MOBILITÉ · MT&T MOBILITY · NEWTEL MOBILITY

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-15.76	-26.74	-18.42	-0.08	-0.10
2182.05	4488.86	4777.66	74.66	383.80

EN BREF

LE CN DÉCLARE DES REVENUS DE 997 MILLIONS

Les Chemins de fer nationaux du Canada ont dévoilé hier leurs résultats préliminaires pour le troisième trimestre de 1995, au moment où ils déposaient leur prospectus provisoire modifié. Les produits d'exploitation ont atteint 997 millions, une baisse de 9 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Les charges d'exploitation se sont élevées à 898 millions, en baisse de 6 % par rapport à la période correspondante de 1994. Le CN a dégagé, pour le troisième trimestre, un bénéfice d'exploitation de 99 millions contre 139 millions un an plus tôt, et son bénéfice net s'est élevé à 81 millions comparativement à 86 millions. Il s'agit de résultats préliminaires, d'un résumé, qui s'inscrivent dans le contexte de la privatisation imminente du CN.

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

Autre rebondissement dans le dossier du Groupe DMR: le conseil d'administration a décidé hier matin de recommander aux actionnaires de ne pas déposer leurs actions en réponse aux offres d'achat présentées par Amdahl et BDM. Le conseil se prononcera ultérieurement sur l'offre lancée par IBM.

Michel Gélinas, directeur des affaires publiques et des relations avec les investisseurs de DMR, précise que la recommandation faite hier porte uniquement sur le prix des actions. On sait qu'Amdahl a présenté le 27 septembre une offre à 8,25 \$ et révélé la signature d'une entente d'exclusivité avec les trois principaux groupes détenteurs d'ac-

tions; deux jours plus tard, BDM, faisant fi de cette entente d'exclusivité, offrait 9 \$ l'action.

Comme ces deux offres doivent prendre fin respectivement aujourd'hui et demain, le conseil d'administration de DMR, s'appuyant sans aucun doute sur le conseil fourni par le comité indépendant qu'il avait formé pour voir aux intérêts des actionnaires minoritaires, a jugé bon de sortir de son mutisme et recommandé de ne vendre ni à Amdahl, ni à BDM.

Comme IBM a présenté son offre publique le 13 octobre et que le conseil d'administration de DMR doit envoyer une circulaire à ses actionnaires au plus tard dix jours après le dépôt de cette offre, le conseil aurait alors une belle occasion de faire une recommandation sur l'offre d'IBM lundi prochain, en

même temps que l'envoi de la circulaire. Mais aucune assurance n'est donnée en ce sens.

Les dirigeants d'Amdahl ont fait savoir qu'ils allaient donner une conférence de presse téléphonique vendredi matin. En profiteront-ils alors pour présenter une nouvelle offre plus élevée que celle d'IBM à 11 \$ l'action? Ou voudront-ils simplement annoncer une prolongation de leur offre à 8,25 \$, en attendant de connaître les résultats des démarches entreprises auprès de la Cour d'appel du Québec dans l'espoir de renverser la décision du juge Lévesque favorable à la conversion des actions A en actions B, laquelle donne un nombre égal de droits de vote à toutes les actions?

En vertu de l'entente d'exclusivité, Amdahl aurait 80 % des droits de vote du Groupe DMR et 36 % des

actions, dont 99 % des actions B à dix droits de vote. L'an dernier, il y avait en circulation plus de 10,5 millions d'actions A et 3,5 millions d'actions B.

Les conditions d'IBM

L'offre d'IBM pose pour sa part certaines conditions, dont celle de l'acceptation de l'offre par les détenteurs de 90 % des actions B, y compris les actions résultant de la conversion des actions A aux fins de l'acceptation de l'offre.

Pour l'instant, il se trouve au moins deux importantes maisons de courtage new-yorkaises qui contiennent d'accumuler à des fins d'investissement les actions A de DMR. Hier matin, Oppenheimer confirmait avoir fait l'acquisition d'un nouveau bloc de 949 900 actions, ce qui portait son total à 1 594 800 actions

A, ou 14,81 % de toutes les actions de cette catégorie. En outre, lundi dernier, Alan B. Slika & Co. déclarait avoir acquis 1 048 000 actions A, soit 9,72 % du total en circulation. Cela donne pour ces deux courtiers 24,54 % des actions A de DMR, des actions qui pourraient être fort importantes à qui voudra obtenir le contrôle de DMR dans le sprint final, à la condition bien sûr que la décision du juge Lévesque ne soit pas renversée en appel.

Hier, le titre de DMR s'est transigé à 11,75 \$ aux Bourses de Montréal et Toronto, en hausse 50 cents sur le prix de mardi. 19 389 actions à Montréal et 56 356 autres à Toronto ont fait l'objet de transactions. Le volume a donc diminué considérablement depuis deux semaines. La demande pourrait fort bien faire augmenter davantage le prix.

BÉNÉFICES EN HAUSSE POUR QUÉBEC-TELEPHONE

(PC) — Québec-Téléphone a annoncé hier que son bénéfice net des neuf premiers mois de 1995 s'est établi à 22,3 millions, comparativement à 21,8 millions pour la période correspondante de 1994, soit une hausse de 2 %. Le bénéfice par action a atteint 1,28 \$ par rapport à 1,26 \$ en 1994, soit une augmentation de 1,6 %. Pour les trois premiers trimestres de 1995, les revenus d'exploitation ont diminué à 198,3 millions, soit une hausse de 6,6 % par rapport à la même période l'an dernier. Même si le nombre de communications interurbaines a augmenté de 8,5 %, les revenus du service interurbain ont diminué de 1,8 million ou 1,8 % par rapport à la période correspondante l'an dernier. La compagnie a imputé ces résultats à la baisse des tarifs et de la popularité des programmes de rabais auprès des consommateurs.

ROBERT DUTRISAC LE DEVOIR

Microcell, une entreprise de l'empire de Charles Sirois, tend les bras à ses éventuels concurrents pour qu'ils rejoignent son réseau ouvert de téléphonie sans fil, la dernière génération de téléphonie cellulaire appelée Service de communication personnelle (SCP).

Dans sa requête présentée au ministère de l'Industrie du Canada en même temps que les demandes de 16 autres prétendants, Microcell défend l'idée d'une architecture ouverte qu'elle contrôlera et qui pourrait accueillir tous les fournisseurs de services, qu'ils soient des concurrents directs ou non.

«Nous voulons ouvrir l'industrie du SCP mais se mettre au centre de l'action», a souligné, hier, le président et chef de la direction de Microcell, André Tremblay, au cours d'une rencontre de presse. L'infrastructure d'un seul réseau national de SCP est évaluée à 400 ou 500 millions, a-t-il précisé.

Pour canaliser des investissements globaux de 1,2 milliard en cinq ans, Microcell

Télécommunications entend chapeauter quatre entreprises: Réseau Microcell (l'infrastructure publique), Microcell SCP (la compagnie exploitante de son nouveau service téléphonique), Laboratoires Microcell (pour l'innovation) et le Fonds de développement SCP (une société de capital de risque à laquelle participent d'autres investisseurs).

Ce n'est pas par générosité que Microcell propose de partager ses infrastructures. C'est que les vrais profits ne proviendront pas de l'exploitation du réseau. «Dans dix ans, les gens auront fait plus d'argent dans les compagnies de service et d'innovation que dans les compagnies de réseau», prédit M. Tremblay. On partage les frais fixes en amont et on concentre les frais variables en aval, notamment les frais de démarrage du nouveau service et la réserve pour les pertes prévues, explique-t-il.

Paradoxalement, «moins il y aura de nouveaux réseaux de SCP, plus il y aura de concurrents», raisonne M. Tremblay. Les

concurrents, petits ou gros, au lieu de multiplier les infrastructures et d'augmenter les risques financiers qu'ils courent, pourront entrer en concurrence sur le plan des services. C'est aux antipodes du modèle implanté par Bell Mobilité et Cantel qui exploitent à l'heure actuelle deux réseaux redondants.

Microcell croit que son approche saura séduire les autorités fédérales parce qu'elle répond aux objectifs généraux du ministère de l'Industrie, qui veut une concurrence durable à l'échelle du pays dans ce nouveau genre de téléphone cellulaire numérique de la gamme des deux gigahertz (le téléphone cellulaire actuel occupe la plage des 800 mégahertz).

On s'attend à ce que le ministère accorde trois licences de 30 mégahertz au maximum et trois de dix mégahertz sur un total possible de 120 mégahertz. Il serait tout à fait étonnant que les deux entreprises établies de téléphonie cellulaire n'obtiennent pas chacune une licence de dix mégahertz.

Téléphonie sans fil

Microcell tend les bras à ses concurrents

Une architecture ouverte pourra accueillir tous les fournisseurs, qu'ils soient concurrents directs ou non

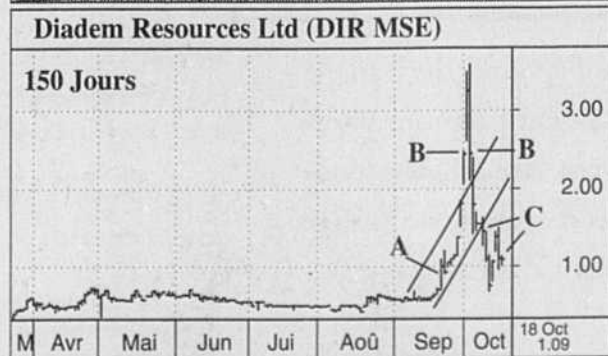
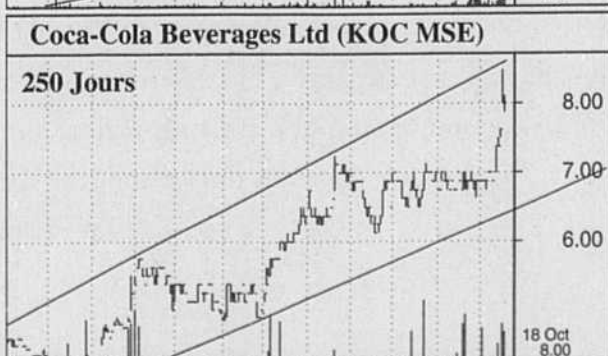
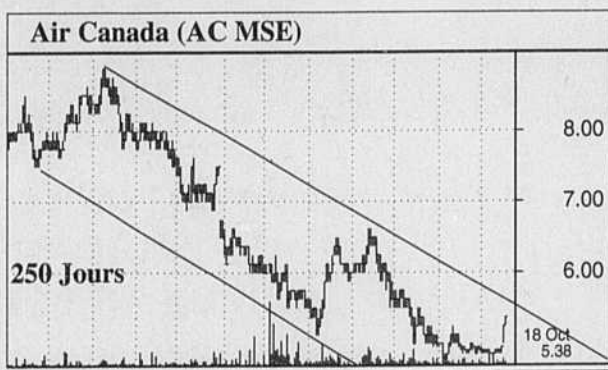
COUP D'ŒIL BOURSIER

Dans un marché pourri

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est du pareil au même à New York. À Toronto, seul le secteur des transports a continué à la hausse. Ailleurs, c'est de la glissade un peu partout, mais les aurières et les minières ont chuté plus lourdement. Tel que promis et malgré le coté négatif de l'ensemble du marché canadien, je fais ressortir quelques faits techniques des plus intéressants ayant pris place récemment ou en plein mouvement. Tout d'abord, j'aimerais attirer votre attention le titre d'Air Canada, qui monte dans son couloir baissier. Ne partez pas en peur ce n'est pas encore le temps d'acheter mais c'est le temps de le surveiller de près. Le volume sur le titre est resté bas tandis que le bon de souscription attire bien des «gamblers» si on en juge par le volume. Chesbar se corrige au quatrième sommet de sa tendance haussière, tout comme Coca Cola, et les volumes sont là. Virginia Gold Mines est en attente d'une nouvelle poussée (A) ou d'un bris de tendance. Cezar ressources prolonge sa nouvelle tendance avec tambours et trompettes par un deuxième mouvement haussier.

Bien sûr, dans un tel marché, les gros titres en pleine tendance haussière autres que les Biochem et compagnie sont assez rares. Ce sont les ressources qui sont les plus nombreuses à décoller. Les exemples de Intl Skyline Gold (TSE ISC) avec une hausse de 400 % en octobre seulement et de Ressources Bresea avec une hausse plusieurs milliers de pour-cent en six mois sont la preuve que dans tout marché, il y a de l'argent à faire par la méthode technique. Toutefois, il faut savoir que ces investissements sont rarement payants à long terme et l'exemple du titre de Diadem Resources en dit long. Il y a un temps pour acheter (A), un temps pour encaisser une partie des profits rapidement faits et un temps pour liquider le reste lorsque le mouvement haussier est terminé ou lorsque le titre, par trop de repli, devient trop inquiétant. L'analyse technique n'est pas une science exacte mais d'après moi, c'est celle qui rapporte le plus et le plus rapidement si on apprend bien ses leçons.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	16451	2182.05	-15.76	-0.7
XCB:Bancaire	7210	2768.99	-2.11	-0.1
XCO:Hydrocarbures	912	1628.73	-6.78	-0.4
XCM:Mines et métaux	6738	2829.10	-60.11	-2.1
XCF:Produits forestiers	1337	2779.12	-30.40	-1.1
XCI:Bien d'Équipement	5584	2084.92	+1.51	0.1
XCU:Services publics	1497	1939.71	-11.71	-0.6

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	18992	235.04	-2.07	-0.9
TSE 100	*	273.04	-1.90	-0.7
TSE 200	*	267.90	-0.40	-0.1
TSE 300	41474	4488.86	-26.74	-0.6
Institutions financières	7346	3551.10	+0.07	0.0
Mines et métaux	2515	4574.68	-108.52	-2.3
Pétrolières	5714	4280.35	-20.98	-0.5
Industrielles	11350	2919.24	+1.62	0.1
Aurifères	4803	9736.45	-154.99	-1.6
Pâtes et papiers	2988	4708.14	-15.48	-0.3
Consommation	1135	8043.42	-7.66	-0.1
Immobilières	151	1817.25	+39.55	2.2
Transport	1489	4618.12	+36.04	0.8
Pipelines	801	3825.86	-34.64	-0.9
Services publics	659	3405.93	-18.73	-0.5
Communications	972	7911.55	-24.82	-0.3
Ventes au détail	829	4182.02	-19.07	-0.5
Sociétés de gestion	715	5018.79	-77.76	-1.5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	25367	801.73	-4.02	-0.5
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	34324	4777.52	-18.42	-0.4
20 Transports	10189	1930.62	-5.28	-0.3
15 Services publics	3117	215.66	+0.92	0.4
65 Dow Jones Composé	47631	1609.39	-3.88	-0.2
Composite NYSE	*	314.29	+0.19	0.1
Indice AMEX	*	503.84	-1.12	-0.2
S&P 500	*	587.44	+0.66	0.1
NASDAQ	*	1045.37	+9.93	1.0

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
METHANEX CP I	3168	5.50	5.25	5.38	-	-
NOVA CP	2282	10.63	10.50	10.50	-0.13	-1.2
METHANEX CP	2270	8.75	8.50	8.50	-0.13	-1.5
INTL SKYLINE GOLD	2130	1.72	1.18	1.47	+0.29	24.8
TOR BK	2043	24.25	23.75	24.13	+0.25	1.0
BOMBARDIER INC B	1824	16.38	16.13	16.25	-	-
CDN IMPERIAL BK	1818	37.13	36.63	36.88	-	-
ALCAN ALUM LTD	1217	40.63	39.50	39.50	-0.88	-2.2
AGRA INDS LTD B	1168	6.75	6.25	6.75	+0.25	3.8
MDC CORP SV A	1140	1.64	1.52	1.54	-0.01	-0.6

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NORANDA FOREST	1215	9.88	9.38	9.38	-0.50	-5.1
CAMBIOR INC	1107	14.00	14.00	14.00	-	-
ALCAN ALUM LTD	882	40.63	39.50	39.63	-0.63	-1.6
DOMINION TEXTILE	784	8.63	8.25	8.38	-0.63	-7.0
PALACE EXPL INC	400	0.11	0.09	0.11	+0.01	10.0
MICRO TEMPUS INC	357	0.34	0.27	0.34	+0.08	30.8
AIR CANADA WT	341	0.16	0.12	0.12	-	-
BIOCHEM PHARMA	308	48.25	46.25	47.88	+1.25	2.7
NOVA CP	264	10.63	10.50	10.50	-0.13	-1.2
INCO LTD	262	44.88	42.88	43.25	-2.00	-4.4

DECISION-PLUS

Demandez notre vidéocassette GRATUITE

Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers

(514)392-1366

ÉCONOMIE

Les exportations ont grimpé de 9,6 % en août

Ottawa (PC) — La bonne performance enregistrée dans le secteur de l'automobile en août dernier vient s'ajouter aux résultats encourageants signalés dernièrement montrant un regain de vigueur de l'économie canadienne.

Selon les données dévoilées hier par Statistique Canada, les exportations ont augmenté de 9,6 % en août, pour atteindre 21,3 milliards, le niveau le plus élevé depuis janvier. Les exportations de produits de l'automobile représentaient 70 % de l'augmentation, car les usines d'automobiles ont recommencé à produire après leur fermeture de juillet, qui a été plus longue que d'habitude cette année. Les importations ont quant à elles augmenté de 3,5 % pour passer à 18,6 milliards. L'excédent commercial du Canada atteint ainsi un record de 2,7 milliards.

Selon l'économiste Mario Angastiniotis, de MMS International, le portrait du commerce international de marchandises du Canada montre que l'économie a commencé en août à sortir de la léthargie dans laquelle elle se trouvait depuis le début de l'année. C'est un bon signe. Ce n'est pas une remontée retentissante, mais nous commençons à sortir du ralentissement», souligne-t-il.

Il s'agit en effet de la deuxième bonne nouvelle économique en autant de jours. Mardi, Statistique Canada rapportait que l'indicateur composite était

resté stable en septembre, mettant fin à quatre mois de baisse.

Les exportations de machines et d'équipements ont ainsi progressé de 6,7 %, après six mois de faible croissance. Les produits forestiers ont propulsé les exportations à la hausse, en raison d'une forte demande des marchés américain et japonais. La bonne performance du secteur de l'automobile a entraîné une remontée des exportations et des importations aux États-Unis. C'est d'ailleurs l'excédent commercial avec les États-Unis qui a le plus augmenté, pour atteindre un montant record de 3,3 milliards.

Plus de la moitié de la croissance des importations observée en août est attribuable à la croissance des importations des produits de l'automobile. Les importations de produits énergétiques ont également enregistré une forte hausse de 43,6 %.

Aux États-Unis le déficit commercial s'est élevé en août à 8,82 milliards \$ US, un chiffre en recul de 21,2 % par rapport à celui de juillet (11,19 milliards), a annoncé le département du Commerce. Ce moindre déficit s'explique par une hausse des ventes d'avions commerciaux, d'ordinateurs et de composants informatiques.

Malgré ce recul, le déficit commercial en biens et services pour cette année s'élève en rythme annuel à 123,2 milliards, comparativement à 106,21 milliards l'année dernière

Institutions financières américaines

Vague de fusions sur la côte Ouest

La Wells Fargo veut acheter First Interstate pour dix milliards

New York (AFP) — La vague de fusions géantes entre banques américaines, qui avait fait rage cet été sur la côte Est, s'est déplacée hier vers la côte Ouest avec l'annonce par la banque californienne Wells Fargo qu'elle proposait de racheter, via un échange d'action, sa rivale First Interstate pour une somme record de plus de 10 milliards \$ US.

Si l'opération réussit, ce sera l'une des deux plus grosses fusions bancaires jamais réalisées aux États-Unis, à égalité avec celle entre Chase Manhattan et Chemical Banking annoncée en août, également pour 10 milliards. Elle placerait Wells Fargo et First Interstate au huitième rang des banques américaines.

First Interstate, basée à Los Angeles et présente dans treize États de l'Ouest, s'est déclarée «profondément déçue» des avances non sollicitées de Wells Fargo. Mais elle a indiqué qu'elle allait étudier l'offre dans le meilleur intérêt de ses actionnaires.

La réaction de Wall Street a été enthousiaste. Les actions First Interstate se sont envolées de près de 30 % et celles de Wells Fargo ont gagné plus de 5 %.

Wells Fargo propose d'échanger 0,625 de ses actions contre chaque

action de sa rivale et estime que l'intégration des deux banques permettrait d'économiser annuellement 700 millions sur leurs frais de fonctionnement.

En fusionnant, Wells Fargo et First Interstate, aujourd'hui respectivement 14^e et 17^e banques américaines, donneraient à la Californie sa deuxième banque de taille nationale derrière BankAmerica, avec 106 milliards d'actif.

«Super-régionales»

une combinaison stratégique très appropriée», estime James McDermott, analyste de la firme Keefe Bruyette Woods. Wells Fargo, fondée en 1852 à l'époque de la conquête de l'Ouest, est très bien implantée en Californie, où elle dispose de la deuxième part de marché avec 861 succursales, et compte parmi les banques les plus rentables du pays. De son côté, First Interstate a acquis une douzaine de banques dans l'Ouest au cours des deux dernières années pour développer son réseau, aujourd'hui fort de plus de 1100 agences dans 13 États, dont le Texas.

Avec des actifs d'un peu plus de 50 milliards chacune, les deux banques sont classées parmi les

banques «super-régionales», c'est à dire celles qui ont tiré avantage de la levée progressive des restrictions à l'activité bancaire dans plus d'un État pour bâtir de petits empires régionaux. Mais après la vague de fusions du début de l'année, elles souffrent aujourd'hui d'une taille relativement limitée et étaient considérées comme des proies attractives pour des banques de la côte est en mal d'expansion.

Le p.-d.g. de Wells Fargo, Paul Hazen, a cité cette menace à l'appui de son initiative, estimant que «le tissu social et économique de la Californie serait fragilisé» si l'une des deux banques tombait sous la coupe d'un groupe étranger à l'État.

Alors que le paysage bancaire de la côte Est a été complètement recomposé par une dizaine de fusions importantes cette année, la côte Ouest est restée à l'écart. La dernière fusion majeure y remonte au début de 1992 avec le rachat de Security Pacific par BankAmerica pour 4,5 milliards. Pourtant, les mêmes raisons qui expliquent la concentration dans le reste du pays s'appliquent à l'Ouest. Les banques connaissent une situation florissante qui a gonflé leurs trésors de guerre, mais leurs perspectives de croissance interne

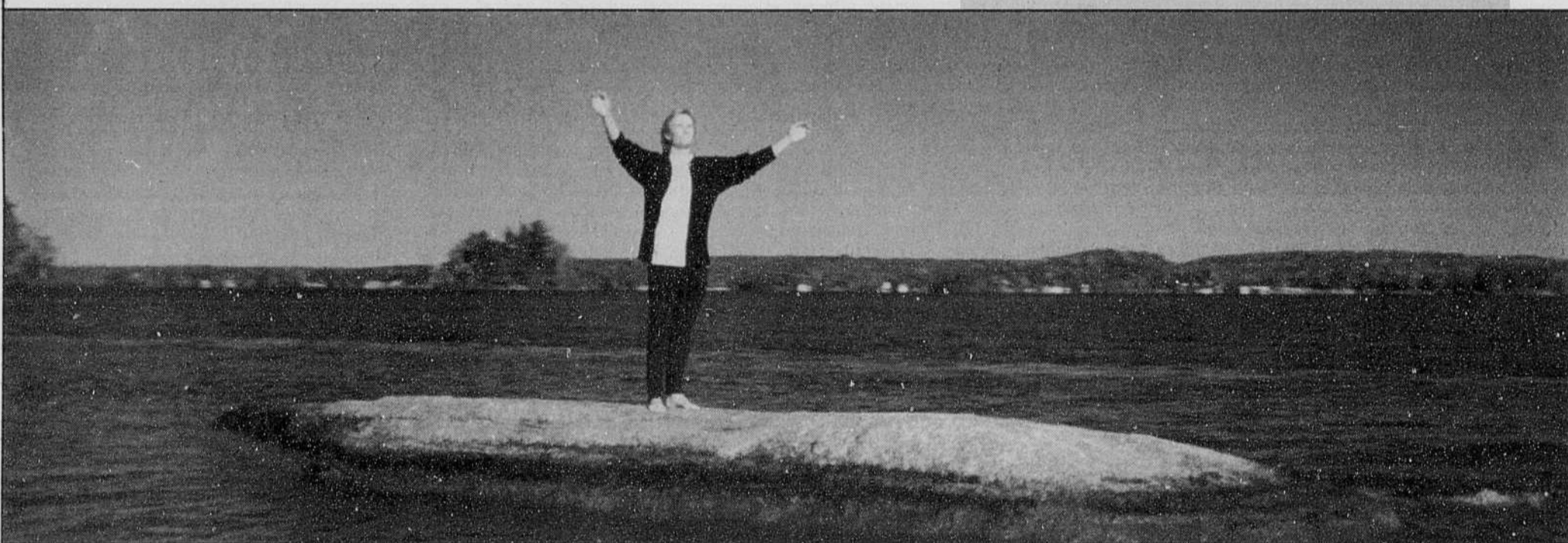
sont limitées, la modernisation technologique coûte cher et la concurrence d'autres institutions financières les inquiète.

Parallèlement, la déréglementation et les cours de bourse élevés facilitent les rapprochements. Selon Robert Gillespie, p.-d.g. de la banque KeyCorp et l'un des pionniers des fusions bancaires, les 100 premières banques américaines ne seront plus que 15 en l'an 2000, avec une taille moyenne approchant les 200 milliards d'actif.

Wells Fargo et First Interstate sont particulièrement bien armées dans la perspective de cette consolidation. Wells Fargo a affiché au troisième trimestre une rentabilité de 30 % sur fonds propres et de 2 % sur actif, double de celle de beaucoup de banques respectables. De son côté, First Interstate dispose d'un encours de crédits d'une qualité excellente et n'a pas constitué une seule provision pour créances douteuses depuis 1993, souligne Thomas Hanley, analyste de CS First Boston.

First Interstate a réalisé un bénéfice net de 733 millions en 1994 et Wells Fargo un bénéfice net de 841 millions. Leur bénéfice cumulé en 1995 atteindrait près de 1,8 milliard, selon les prévisions de M. Hanley.

EXPLOREZ DE NOUVELLES AVENUES SANS PERDRE VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT.



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

FLEXIBLES, SÛRES ET ENCORE PLUS AVANTAGEUSES POUR 1995.

Cette année, les Obligations d'épargne du Canada offrent des taux minimums garantis, des hausses de taux au besoin ainsi qu'une nouvelle option REER.

Investissez là où c'est important

5 1/4 %	1 ^{re}	ANNÉE
6 %	2 ^e	ANNÉE
6 3/4 %	3 ^e	ANNÉE

Vous pouvez acheter vos Obligations d'épargne du Canada à votre institution financière. Entièrement garanties par le gouvernement du Canada, elles peuvent être achetées pour aussi peu que 100 \$. Les Obligations d'épargne du Canada, un placement qui vous permet d'investir dans ce qui est important pour vous.

TAUX MINIMUMS GARANTIS POUR TROIS ANS ET HAUSSES DE TAUX AU BESOIN

Les Obligations d'épargne du Canada de 1995 offrent des taux minimums garantis de 5 1/4 %

la première année, 6 % la deuxième année et 6 3/4 % la troisième année. De plus, ces taux seront ajustés à la hausse au besoin.

Vos obligations demeureront donc concurrentielles.

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS

Comme toujours, les Obligations d'épargne du Canada sont encaissables en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

MAINTENANT EN OPTION REER

Pour la première fois, vous pouvez acheter les Obligations d'épargne du Canada à titre de régime enregistré d'épargne-retraite sans qu'il vous soit nécessaire d'avoir un régime autogéré.

Et il n'y a aucuns frais d'administration ni de frais dissimulés.

La crise des banques japonaises

Tokyo et Washington tentent de rassurer les marchés

Tokyo (Reuter) — Washington et Tokyo veulent convaincre les marchés qu'elles prendront des mesures pour éviter une crise de liquidités dans les agences des banques japonaises à l'étranger mais souhaitent n'avoir jamais à le faire, estiment les analystes.

Le *New York Times* rapportait mardi que la Réserve fédérale était prête à fournir des liquidités aux agences en difficulté en échange de fonds d'État américains détenus par celles-ci. Le système bancaire japonais est en crise latente, grevé d'une masse énorme de mauvaises créances héritées de la «bulle» immobilière et boursière des années 80. Après plusieurs faillites d'établissements de crédit ces derniers mois, la crise a été mise en évidence par la révélation d'une perte de 1,1 milliard \$ US subie par la filiale new-yorkaise de Daiwa Bank à la suite de transactions illégales d'un de ses courtiers.

Depuis le coût d'emprunt des devises a monté pour les banques japonaises, certaines ne pouvant plus en emprunter. Si l'une d'elles, trop endettée, s'effondrait, on pourrait craindre une réaction en chaîne sur d'autres banques qui, pour se renflouer, vendraient en masse des obligations américaines, feraient chuter les cours et monter les taux d'intérêt.

La situation a été évoquée mardi à Washington par James Leach, président de la commission bancaire de la Chambre des Représentants. Washington, a-t-il dit, est prête à apporter un soutien en cas de dérapage. «Le gouvernement américain ne pense pas que la situation deviendra incontrôlable. Mais si elle le devenait, il coopérerait totalement avec les autorités japonaises pour fournir d'urgence des liquidités aux banques nipponnes présentes aux États-Unis», a-t-il déclaré.

Revenant sur ce point, en réponse à une question de Reuter, il a déclaré : «Ce serait un arrangement permanent très crédible qui éloignerait l'éventualité d'une crise, ou la rendrait plus gérable le cas échéant».

Le gouverneur de la Banque du Japon Yasuo Matsuhashita a déclaré à une commission parlementaire à Tokyo que son établissement «était en contact avec d'autres banques centrales pour s'assurer de leur compréhension et de leur coopération sur ce problème de liquidités».

«Il y a un arrangement informel, c'est évident. Ils l'ont révélé pour le banaliser. Si le marché pense que les liquidités sont là, il ne tentera rien», commente David Snoddy de Jardine Fleming Securities. «C'est comme la dissuasion nucléaire. Dire qu'on a des armements nucléaires pour n'avoir jamais à s'en servir».

David Threadgold, chez Barclays de Zoete Wedd à Tokyo, partage le même sentiment : «La Fed dit : nous sommes prêts à aider, mais espérons que nous n'aurons pas à le faire».

Pour l'heure les autorités japonaises sont discrètes. A trop rassurer les banques, celles-ci pourraient en conclure qu'il n'y a plus lieu de remettre leurs affaires en ordre. «Le danger serait de faire croire que les autorités soutiendraient un établissement, même s'il est boiteux ou corrompu», commente un analyste.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA. ACHETEZ LES VÔTRES JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE.

Canada

Service de renseignements OEC :
Numéro sans frais 1 800 575-5151
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, HE
Site Web <http://www.bank-banque-canada.ca/csb-oc>
Adresse Internet oc@bank-banque-canada.ca

ÉCONOMIE

Entrepreneur de l'année



David Weiser, de Megatoon.

LE DEVOIR

David Weiser, président de Megatoon Studios, s'est fait décerner hier le prix de la Banque de développement du Canada (BDC) aux jeunes entrepreneurs pour le Québec. Cette remise de prix a eu lieu au cours d'une cérémonie marquant le lancement de la Semaine de la PME.

Agé de 23 ans, M. Weiser est à la tête d'une entreprise spécialisée dans le contenu pour les nouveaux médias et de Station Megatoon, un des plus importants fournisseurs de services Internet dans la région de Québec.

«En 1992, Megatoon percevait le marché de l'industrie du divertissement avec une première mondiale: la publication d'une bande dessinée interactive conçue et développée par M. Weiser et son associé, Guy Boucher. Peu de temps après, David Weiser concluait une entente avec WordPerfect, qui s'engageait à mettre en marché et à distribuer à

travers le monde six éditions de ce logiciel.

Une entente aux mêmes fins a été conclue avec la firme japonaise Gaga Communications», peut-on lire dans le communiqué remis par la BDC. Par la suite, Malofim Communications s'est portée acquéreur de l'ensemble des actions de l'entreprise.

L'équipe Megatoon procède actuellement à l'aménagement d'un studio de production numérique. Le prix aux jeunes entrepreneurs de la BDC en est à sa huitième édition. Décerné à des lauréats de chacune des provinces et territoires, ce prix est combiné, depuis 1994, à un programme de mentorat.

Chacun des jeunes entrepreneurs est ainsi jumelé à une personnalité du monde des affaires qui a accepté de lui servir de mentor pendant 12 mois. À ce titre Yves Gougoux, président du Groupe BCP, agira en qualité de mentor auprès de David Weiser.

Valeurs mobilières

Le Nasdaq retire sa demande de dispense auprès de la CVMQ

LE DEVOIR

La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a annoncé hier que The Nasdaq Stock Market a décidé de retirer sa demande de dispense de reconnaissance comme organisme d'autorégulation au Québec.

Dans une lettre adressée à la CVMQ, le Nasdaq fait valoir qu'il a pris cette décision en raison des réformes du cadre normatif actuellement examinées par les autorités américaines, lesquelles risquent de générer des impacts importants sur ses structures de fonctionnement. Nasdaq se réserve toutefois la possibilité de présenter une nouvelle demande à la Commission lorsque sa situation réglementaire aux États-Unis sera mieux arrêtée.

«Les faits qui ont donné lieu à la demande sont que Marleau Lemire USA, filiale américaine du courtier Marleau Lemire, souhaitait devenir teneur de marché inscrit dans The Nasdaq Stock Market, ce qui pré-supposait l'installation, dans les bureaux montréalais de Marleau Lemire USA, d'un poste de travail servant à la diffusion de fourchettes de prix entre les teneurs de marchés. En offrant ce service, Nasdaq se se-

rait alors trouvées à exercer leur activité au Québec. Or, la Loi québécoise sur les valeurs mobilières exige qu'une bourse soit reconnue par la Commission à titre d'organisme d'autorégulation pour pouvoir exercer son activité au Québec, d'où la demande de dispense du Nasdaq», a expliqué la CVMQ, dans son communiqué.

La Commission estime que la question en cause dépasse les intérêts particuliers des demandeurs, et interpelle la structure même du marché des valeurs mobilières au Québec.

«C'est pourquoi elle a l'intention de se pencher sur les questions de fonds soulevées par la venue de nouvelles technologies dans le domaine des opérations sur valeurs mobilières et sur certains de leurs aspects», a renchérit la CVMQ. Le Nasdaq est le plus puissant marché électronique aux États-Unis, pouvant retenir jusqu'à 20 % de l'ensemble de la capitalisation boursière américaine. Ce réseau reliant les courtiers entre eux permet la négociation de titres — principalement des actions — émis par des entreprises sans qu'ils soient nécessairement inscrits à la cote d'une Bourse.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3901	Hong-Kong (dollar)	0,1788
Allemagne (mark)	0,9408	Indonésie (rupiah)	0,000615
Australie (dollar)	1,0466	Italie (lire)	0,000865
Barbade (dollar)	0,6947	Jamaïque (dollar)	0,0385
Belgique (franc)	0,047049	Japon (yen)	0,01328
Bermudes (dollar)	1,3582	Mexique (peso)	0,2202
Brésil (real)	1,4816	Pays-Bas (florin)	0,8672
Caraïbes (dollar)	0,5142	Portugal (escudo)	0,00931
Chine (renminbi)	0,1668	Royaume-Uni (livre)	2,1002
Espagne (peseta)	0,01133	Russie (rouble)	0,000306
États-Unis (dollar)	1,3394	Singapour (dollar)	0,9667
Europe (ECU)	1,7848	Suisse (franc)	1,1924
France (franc)	0,2684	Taiwan (dollar)	0,0516
Grèce (drachme)	0,00605	Venezuela (bolivar)	0,0081

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Un sondage de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes

65 % des propriétaires de PME diront NON, 35 % diront OUI

KATIA GAGNON PRESSE CANADIENNE

Québec — Les propriétaires de PME québécoises se rangent majoritairement du côté du fédéralisme et voteront NON le 30 octobre, révèle un sondage réalisé par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI) auprès de 4500 de ses membres.

Ce sondage, mené durant les deux premières semaines de la campagne référendaire, montre que 65 % des propriétaires de PME favorisent le NON, contre 35 % qui optent plutôt pour le OUI.

Le questionnaire envoyé à l'ensemble des 17 000 entreprises membres de la FCEI a connu un taux de réponse exceptionnel, selon le président de l'organisme, Pierre Cléroux: un entrepreneur sur quatre a pris la peine de répondre.

La FCEI n'a cependant pas jugé bon de poser d'autres questions que celle qui sera adressée au peuple le 30 octobre prochain. On ne connaît donc pas avec précision les motifs qui poussent les propriétaires de PME à se ranger du côté du NON, ni les impacts que les entrepreneurs entendent à un OUI ou un NON.

«On n'a pas voulu lancer de campagne de peur, explique M. Cléroux. On voulait simplement informer les gens sur les intentions des propriétaires de PME.»

Une chose est sûre, selon M. Cléroux: la relative stabilité économique qui suivrait un NON plaît aux membres de la FCEI. «On sait ce qui se passerait au lendemain d'un NON. Avec un OUI, pas grand-

monde ne peut prévoir ce qui se passerait», dit-il.

Les répondants proviennent de toutes les régions du Québec et, majoritairement, de très petites entreprises comptant moins de cinq employés. «Ces gens-là sont beaucoup plus proches de M. et Mme Tout-le-monde que le propriétaire d'une entreprise de 20 000 employés. Ils votent comme des individus», souligne M. Cléroux.

La FCEI n'a pas posé d'autres questions que celle du référendum du 30 octobre

Et c'est pourquoi, poursuit-il, les résultats de ce sondage sont beaucoup moins unidimensionnels que les intentions de vote des propriétaires de grandes entreprises, qui ont manifesté en grande majorité leur intention de voter NON depuis les deux dernières semaines.

«Ce qui est notable, c'est que les résultats ne sont pas 90 à 10 pour le NON. Même si la majorité penche pour le NON, des milliers de propriétaires d'entreprises s'apprêtent à voter OUI», souligne M. Cléroux.

Depuis le début de la campagne référendaire, les gens d'affaires ont occupé une grande place dans le débat: le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, ainsi que plusieurs patrons de la grande entreprise se sont impliqués à fond dans la campagne du NON, provoquant de vives critiques de la part des souverainistes.

Le OUI avait également répliqué en organisant un grand rassemblement où s'étaient manifestés quelque 600 patrons, en majorité de la petite et moyenne entreprise, mais où on retrouvait aussi quelques visages connus, dont le président du Groupe Quebecor, Jacques Girard.

Recherche et développement

Partenariat autour des formules lactées

LIA LÈVESQUE PRESSE CANADIENNE

Un projet de recherche réunira l'industrie du lait, de la pharmacie, l'Université Laval et deux paliers de gouvernement dans le but d'améliorer les formules lactées pour nourrisson.

Le projet, qui vaut 1,6 million, sera financé à 60 % par l'entreprise privée, soit Wyeth-Ayerst Canada (600 000 \$) et le Groupe Lactel (303 000 \$). Les deux paliers de gouvernement verseront le reste, par l'intermédiaire du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (369 000 \$) et du Centre québécois de valorisation de la biomasse (300 000 \$).

L'Université Laval y collaborera grâce à ses chercheurs et à son Centre de recherche en sciences et technologie du lait, STELA. Le but est d'améliorer les formules lactées pour nourrisson, notamment en allongeant leur temps de vie sur les tablettes. Tous les partenaires du projet de recherche se sont réunis pour une conférence de presse, hier à Montréal.

Pour reproduire le plus fidèlement possible le lait maternel, on ajoute aux formules pour nourrisson des protéines de lactosérum. Or, ces protéines deviennent parfois instables lors de l'entreposage. La recherche doit donc permettre d'améliorer la stabilité de ces protéines. Les protéines de lactosérum proviennent de la production de fromage. Cette industrie en génère pour un milliard de litres chaque année, au Québec. Le projet a une durée de trois ans.

Ce type de partenariat université-industrie-gouvernement a été cité en exemple hier par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Daniel Paillé. Il a symboliquement remis un chèque représentant un sixième de la contribution du gouvernement du Québec. De son côté, Aldo Baumgartner, p.-d.g. de Wyeth-Ayerst Canada, a dit souhaiter que le projet débouche sur la découverte de nouvelles préparations «qui pourront être commercialisées dans le monde».

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE LASALLE, NO: 9501-20655, 9501-20826, JOHN PIKE, Saisissant, -vs- BELLIZZI FRANCESCO, Saisi. Le 31 octobre 1995, à 10h00, AU DOMICILE, 1150, AVENUE ALEPIN, en la ville de LASALLE, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Buick Century brun bourgogne, 4 portes; 1 lave-vaisselle Ingris; 1 four micro-ondes White Westinghouse; 1 lecteur disque compact Sony; 1 système de son Awa et acc., comprenant: 1ecteur, cassette etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 16 octobre 1995, MARTIN BOISSE, H.J. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 907-7693.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE LASALLE, NO: 9501-17520, JOHN PIKE, Saisissant, -vs- LABONTE COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse, -vs- DANIEL DUCLOS, H.J. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 907-7693.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE LASALLE, NO: 9501-17520, JOHN PIKE, Saisissant, -vs- LABONTE COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse, -vs- DANIEL DUCLOS, H.J. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 907-7693.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE LASALLE, NO: 9501-17520, JOHN PIKE, Saisissant, -vs- LABONTE COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse, -vs- DANIEL DUCLOS, H.J. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 907-7693.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-JÉRÔME, COUR SUPÉRIEURE, NO: 700-05-000895-940, BREF D'EXÉCUTION COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse, -vs- DANIEL DUCLOS, H.J. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 907-7693.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-61-002840-946, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le procureur général, PARTIE DEMANDERESSE, -vs- YVON GARIEPY, PARTIE DEFENDERESSE, AVIS LÉGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 1er novembre 1995, à 14h00, au no. 112, 44 AVENUE LAC ANDRÉ, à LA PLAINE. Lesdits biens consistant en: 1 Camionnette Nissan King Cab 1987. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur, DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556. Fax: 759-6235. Joliette le 12 octobre 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-016201-944, NOUVEL AVIS DE VENTE DES BIENS SAISIS PAR G.P.M. ALUMINIUM LTEE, Partie demanderesse -vs- FLAVIO IONTOMASI, Partie défenderesse. Le 31 octobre 1995, à 10h00, au 5840, DES ARTISANS, ST-LEONARD, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: FLAVIO IONTOMASI, saisis en cette cause, consistant en: 1 Tondeuse à essence Norma; 1 scie à onglet Black & Decker; 1 scie mécanique Black & Decker; 1 polisseuse à plancher G.M.

RESTAURANT MISTER STEER INC./ MISTER STEER RESTAURANT INC. AVIS DE REQUÊTE D'ABANDON DE CHARTRE. AVIS est par les présentes donné que RESTAURANT MISTER STEER INC., ayant son bureau-chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera à l'inspecteur général des Institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre, à compter de la date qu'il lui plaira de déterminer. DATE à Montréal, ce 13 octobre, 1995.

STEIN & STEIN Procureurs de la Requêteur 1, Place Ville Marie, Bureau 2310 Montréal, Québec H3B 3M5

LES INVESTISSEMENTS FABRO LTEE/ FABRO INVESTMENTS LTD. AVIS DE REQUÊTE D'ABANDON DE CHARTRE. AVIS est par les présentes donné que LES INVESTISSEMENTS FABRO LTEE, ayant son bureau-chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera à l'inspecteur général des Institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre, à compter de la date qu'il lui plaira de déterminer. DATE à Montréal, ce 13 octobre, 1995.

STEIN & STEIN Procureurs de la Requêteur 1, Place Ville Marie, Bureau 2310 Montréal, Québec H3B 3M5

STEIN & STEIN Procureurs de la Requêteur 1, Place Ville Marie, Bureau 2310 Montréal, Québec H3B 3M5

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLICS

RÉSULTATS DU REGISTRE ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 1310-29

AVIS PUBLIC est donné par la présente aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et À QUI DE DROIT: QUE lors de sa séance ordinaire tenue le 18 septembre 1995, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a ADOPTÉ le RÈGLEMENT N° 1310-29 modifiant le règlement de zonage n° 1310 qui a pour objet de spécifier les marges de recul latérales pour les habitations multifamiliales dans la zone H-534; QUE conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. chapitre E-2.2), la soussignée a mis un (1) registre à la disposition des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de Ville Mont-Royal mercredi, 11 octobre 1995 de 9 h à 19 h pour qu'elles inscrivent leur demande de tenue d'un scrutin référendaire sur le règlement n° 1310-29 et que les résultats sont les suivants: Nombre requis de signatures: 9 Nombre reçu: 0

QUE le nombre de signatures dans ledit registre étant inférieur au nombre requis, le règlement n° 1310-29 est par conséquent réputé être approuvé conformément à la loi; QUE le certificat de la greffière à cet effet a été publié le 11 octobre 1995 et sera déposé devant le conseil de Ville Mont-Royal à sa séance ordinaire du 20 novembre 1995;

QU'en vertu des dispositions du Règlement n° 113 de la Communauté urbaine de Montréal, le Règlement n° 1310-29 ci-haut mentionné n'a pas eu à être soumis à la Communauté urbaine aux fins de l'examen de sa conformité aux objectifs de son schéma d'aménagement et des dispositions du document complémentaire;

QUE par conséquent, le règlement n° 1310-29 entre en vigueur à la date de la publication de cet avis, soit le 19 octobre 1995.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR 1995-1996-1997

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de Ville Mont-Royal, aux CONTRIBUABLES et aux RÉSIDENTS et À QUI DE DROIT conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. chapitre F-2.1): QUE toute plainte concernant le Rôle d'évaluation foncière triennal de Ville Mont-Royal pour les années 1995-1996-1997, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de ladite Loi, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant;

QU'une telle plainte doit être déposée au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à la Cour des petites créances.

RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE POUR 1995-1996-1997

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de Ville Mont-Royal, aux CONTRIBUABLES et À QUI DE DROIT conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. chapitre F-2.1): QUE toute plainte concernant le Rôle de la valeur locative triennal de Ville Mont-Royal pour les années 1995-1996-1997, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174.2 de ladite Loi, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant;

QU'une telle plainte doit être déposée au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à la Cour des petites créances.

Donnés à Ville Mont-Royal le 19 octobre 1995. La greffière, C. Josée Katz, o.m.a./CMC

La suite des avis se trouve en page B 6

CITÉ DE CITY OF CÔTE SAINT-LUC

VENTE POUR TAXES ERRATUM

Dans l'avis paru dans ce journal le 16 octobre 1995 relativement à la vente pour taxes à être tenue le 15 novembre 1995, la propriété listée au nom de Ilana Solimani-Morekai au 5732-5734, avenue Lockwood, matricule N° 9138-71-8245-7, lot N° 98-16, n'aurait jamais dû apparaître. De plus, sous le matricule N° 9137-37-7712-6-01-0083, au 6075, boul. Cavendish, lot N° 4929-2 aurait dû être indiqué. Aussi, sous le matricule N° 9236-70-8384-4, lot chemin Côte St-Luc, le nom du propriétaire aurait dû se lire Elmy Investment Corp./Oryx Realty Corp. Nous nous excusons de tout inconvénient que ces erreurs auraient pu causer.

Mme J. Habra, O.M.A. Grefière

Hydro Québec

Appel d'offres pour 14 h, heure de Montréal

MCD.53422.A le mardi 31 octobre 1995

Côte Nord

Installation d'un câble sur une ligne monophasée au Lac Caouette (route 389)

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total

Envergure: 125 000 \$

Prix du d.a.o.: 25 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8

Ce document peut aussi être consulté aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Pour renseignements relatifs à vente des documents: Téléphone (514) 840-4903.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

HORIZONTALEMENT

1- Ensemble de fibres nerveuses. — Blocage.

2- Lascivité. — À demi.

3- Céans. — Partie d'une arme à feu.

4- Poitrine. — Interjection.

5- DO BOÏRE EPI.

6- EXAUCER BITE.

7- L'ÉTÉ EN VILLE.

8- GATNERIE TRE.

9- ANGE DSNEET.

10- TEE DAM COIK.

11- ELLAUSSE URNE.

12- Saillie s'ajustant à la mortaise. — Protecteur des artistes.

VERTICALEMENT

1- Piraterie. — Vaniteux.

2- Pas une. — Nabote.

3- Échassier. — Rubidium. — Hymne en l'honneur d'Apollon.

4- Strontium. — Singe de l'Amérique du Sud.

5- Guide pour les touristes. — Écorce.

6- Bouclier. — Période. — En outre.

7- Élytre. — Préfixe indiquant le milliardième. — Américain.

8- Sa capitale est Salt Lake City. — Alcaloïde de l'ipéca.

9- Einsteinium. — Période. — Eminence.

10- Benêt. — Divinité féminine.

11- Pierre précieuse. — Particule.

12- Mesure chinoise. — Présent du Jour de l'An.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 NEOTHOMISME

2 AVARE CUREUR

3 JASPER CERSI

4 ALGÈRE LAID

5 SE R EFFICIE

6 DESOUSTEASE

7 ACALBERE

8 SUISE

9 NOM TUEUR

10 AMENER LEXIE

LE DEVOIR

LES SPORTS

Les Jets au Minnesota

Winnipeg (CP) — Les Jets de Winnipeg, qui se sont joints à la Ligue nationale en 1979, ont été vendus à un groupe américain du Minnesota et quitteront la capitale albertaine à l'issue de la présente saison.

Savard s'en va dans la dignité

ROBERT LAFLAMME PRESSE CANADIENNE

S'il n'avait pas été congédié, Serge Savard aurait de tout façon quitté son poste de directeur général du Canadien après la conclusion de cette saison.



Serge Savard

PHOTO JACQUES NADEAU

Gainey et Carbo, les solutions

YVES D'AVIGNON LE DEVOIR

Difficile d'imaginer une équipe de sport professionnel, ou toute autre entreprise qui se respecte, qui congédie dans la même heure son vice-président et directeur général, son instructeur, son directeur du développement et son dépisteur en chef.

ment des millionnaires. Un directeur général qui, il faut bien le dire, a le CH collé au cœur. Qui sait ce que ça veut dire quand on additionne hockey et Montréal.

LES ALTERNATIVES SANTÉ

CENTRES DE SANTÉ

SPACONCEPT BROMONT - Château Bromont - situé en montagnes - Le relais de santé idéal pour des vacances de rêves - Formule européenne adaptée à la québécoise.

PLEIN AIR

EQUITATION - Avoir un cheval à vous pour une fin de semaine: rêve possible à la Sucrerie des Normand. Découvrez les plaisirs d'équitation dans un petit centre familial.

POUR FAIRE PARTIE DES ALTERNATIVES SANTÉ - COMPOSEZ LE 985-3322

RANDONNÉES PLEIN AIR : Cet automne, venez marcher avec nous! RANDONNÉES EN MONTAGNE ET MARCHÉS TOURISTIQUES: Adirondacks, Vermont, Estrie, Lanaudière, cap Tourmente... MARCHÉS SUR L'ÎLE: Mont Royal, Île Ste-Hélène, Île de la Visitation.

ELECTION MUNICIPALE 95

ÉLECTION MUNICIPALE AVIS D'ÉLECTION

Je, soussigné, C. José Katz, présidente d'élection, donne avis aux ÉLÉCTEURS de Ville Mont-Royal et à QUI DE DROIT: QUE Ville Mont-Royal doit avoir une élection municipale pour combler un (1) poste au conseil municipal et que ce scrutin sera tenu le DIMANCHE 5 NOVEMBRE 1995.

AVIS PUBLICS

Suite des avis de la page B 5

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-01141-951. - ORDRE DE VENDRE LES BIENS SAISIS, DEMANDE DE PAIEMENT - GEORGE KOTSOMITIS. Partie demanderesse, vs: POIRIER SOUVLAKI INC. ET ALS, Partie défenderesse. Le 30ème jour d'octobre 1995, à 10h30, au 1717, POIRIER, VILLE ST-LAURENT, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POIRIER SOUVLAKI INC. ET ALS, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'équipements servant à la restauration; 1 système d'air climatisé; 2 téléphones.

défunt a été fait par le liquidateur successoral, Dominique SHEEHAN le 6 octobre 1995 devant Me Jean Valliquette, notaire, 5610, 181ème Avenue, Montréal, conformément à la loi.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-226412-959 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT NATALIE PRIMEAU Partie demanderesse -

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-226445-959 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT ANA ELDA NUNEZ, Partie demanderesse c. JULIO ANTONIO DIAZ, Partie défenderesse

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE AVIS est par les présentes donné que, à la suite de décès de LUCIEN DELORME, en son vivant domicilié au 1205, rue Labelle, Montréal, Québec, survenu le 26 novembre 1994 un inventaire des biens du

s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières, compagnies et coopératives de la province du Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que HAEMWANTTIE SOOKLALL domiciliée au 7495 Come, St-Léonard, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de ROMA HAEMWANTTIE SOOKLALL.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-226445-959 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT ANA ELDA NUNEZ, Partie demanderesse c. JULIO ANTONIO DIAZ, Partie défenderesse

ORDRE est donné à JULIO ANTONIO DIAZ de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 Est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC HEART AND STROKE FOUNDATION OF QUÉBEC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-003449-957 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT FABIENNE RENÉE MILLIAND Partie demanderesse

ORDRE est donné à YAGHOUB TORABI, notaire à Mariville, province de Québec, est en possession du greffe et des dossiers de Me Jacques Martel, notaire, lui-même cessionnaire des greffes de Antoine Dumais, Valère Gosselin, J-Alphonse Grouin, Thomas Lessard, Gédéon Roy, J-Napoléon Thérien, F-X-W-Arthur Tremblay et Rodolphe Martel, tel qu'il appert d'une ordonnance de garde provisoire émise par Me Louise Bélanger, présidente de la Chambre des notaires du Québec, en date du 22 septembre 1995.

PRENEZ AVIS que Me Jean Martel, notaire à Mariville, province de Québec, est en possession du greffe et des dossiers de Me Jacques Martel, notaire, lui-même cessionnaire des greffes de Antoine Dumais, Valère Gosselin, J-Alphonse Grouin, Thomas Lessard, Gédéon Roy, J-Napoléon Thérien, F-X-W-Arthur Tremblay et Rodolphe Martel, tel qu'il appert d'une ordonnance de garde provisoire émise par Me Louise Bélanger, présidente de la Chambre des notaires du Québec, en date du 22 septembre 1995.

PRENEZ AVIS que Me Jean Martel, notaire à Mariville, province de Québec, est en possession du greffe et des dossiers de Me Jacques Martel, notaire, lui-même cessionnaire des greffes de Antoine Dumais, Valère Gosselin, J-Alphonse Grouin, Thomas Lessard, Gédéon Roy, J-Napoléon Thérien, F-X-W-Arthur Tremblay et Rodolphe Martel, tel qu'il appert d'une ordonnance de garde provisoire émise par Me Louise Bélanger, présidente de la Chambre des notaires du Québec, en date du 22 septembre 1995.

PRENEZ AVIS que Me Jean Martel, notaire à Mariville, province de Québec, est en possession du greffe et des dossiers de Me Jacques Martel, notaire, lui-même cessionnaire des greffes de Antoine Dumais, Valère Gosselin, J-Alphonse Grouin, Thomas Lessard, Gédéon Roy, J-Napoléon Thérien, F-X-W-Arthur Tremblay et Rodolphe Martel, tel qu'il appert d'une ordonnance de garde provisoire émise par Me Louise Bélanger, présidente de la Chambre des notaires du Québec, en date du 22 septembre 1995.

PRENEZ AVIS que Me Jean Martel, notaire à Mariville, province de Québec, est en possession du greffe et des dossiers de Me Jacques Martel, notaire, lui-même cessionnaire des greffes de Antoine Dumais, Valère Gosselin, J-Alphonse Grouin, Thomas Lessard, Gédéon Roy, J-Napoléon Thérien, F-X-W-Arthur Tremblay et Rodolphe Martel, tel qu'il appert d'une ordonnance de garde provisoire émise par Me Louise Bélanger, présidente de la Chambre des notaires du Québec, en date du 22 septembre 1995.

La meilleure Série mondiale

Atlanta (AP) — Après tous les soucis au sujet des meilleurs deuxième, de la nouvelle formule des séries éliminatoires et d'une saison écourtée, la Série mondiale sera vraiment ce qu'elle doit toujours être: un affrontement entre les deux meilleures équipes du baseball, les Indiens de Cleveland et les Braves d'Atlanta.

Les Braves, eux, ont le meilleur personnel de lanceurs des ligues majeures. Et ils ont une mission à remplir, soit de remporter le championnat à leur quatrième essai.

Table with 2 columns: Baseball Series and Hockey National League. Includes dates and team names.

Table with 2 columns: Baseball Conference of the East and Conference of the West. Includes team names and scores.

Table with 2 columns: Baseball Conference of the East and Conference of the West. Includes team names and scores.

Table with 2 columns: Football National League. Includes team names and scores.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'agonie du Liban

La mainmise de la Syrie apparaît totale

LE MONDE

Le plus triste au Liban, c'est de constater combien s'est émue toute capacité d'indignation. Tout occupé à joindre les deux bouts pour les plus modestes, à faire des affaires pour les plus nantis, la plupart des Libanais acceptent, pratiquement sans mot dire, que tout ce qui se fait chez eux soit décidé par la Syrie; jusques et y compris — ou peut-être surtout —, le choix d'un président de la République.

La cause est entendue: Elias Hraoui, actuel chef de l'Etat, se succédera à lui-même, le 24 novembre, une fois que le Parlement aura apporté les modifications nécessaires à la Constitution. Le texte de l'amendement, taillé sur mesure, prévoit que «pour une seule fois, et de manière exceptionnelle», le mandat du président de la République est «prolongé» de trois ans.

La Syrie aura ainsi les coudées franches dans ses négociations de paix avec Israël, sans s'occuper de savoir si le pouvoir libanais lui reste fidèle ou non. M. Hraoui, mis à l'épreuve pendant six ans, a donné satisfaction.

Il y a quelque chose d'affligeant dans le spectacle de ces députés libanais qui se sont presque tous dressés comme un seul homme pour dire que le président syrien, Hafez El-Assad, avait lu dans leurs pensées, en annonçant, il y a quelques jours, un quasi consensus parlementaire à Beyrouth pour la reconduction de M. Hraoui dans ses fonctions. Nul, pas plus à Damas qu'à Beyrouth ou en Occident, n'a exigé que soient au moins sauvegardées les apparences. La suite ne fut que mise en scène, dont le dernier acte sera, aujourd'hui, la réunion du Parlement pour adopter l'amendement constitutionnel.

Chacun, au Liban, comme à l'étranger, savait bien qu'aucune personnalité distante de Damas n'avait la moindre chance de l'emporter. Tout le monde admet aussi que le Liban doit entretenir des relations «spéciales» avec la Syrie et que le chef de l'Etat doit gouverner en «coopération» étroite avec elle. Le Liban, de toute évidence, pesant de peu de poids dans le processus de paix engagé avec Israël, mieux vaut, pour les pays arabes et occidentaux — les Etats-Unis en particulier — fermer les yeux sur ce qui s'y passe, si c'est le prix à payer pour faire avancer une négociation très difficile.

Le résultat en est qu'un véritable protectorat syrien est désormais imposé au Liban où les élections législatives avaient déjà été organisées dans un climat similaire et où les membres du gouvernement sont choisis à Damas. La démocratie «agonise», s'est exclamé le patriarche maronite. Une poignée de députés ou d'anciens parlementaires ont exprimé leur indignation, de même qu'une centaine d'intellectuels qui croient encore aux libertés. Ils n'en ont que plus de mérite dans le silence assourdissant qui les entoure.

EN BREF

DÉGRINGOLADE DE CHIRAC ET JUPPÉ

Paris (AFP) — Les cotes de popularité du président Jacques Chirac et du premier ministre Alain Juppé ont enregistré une nouvelle baisse brutale en octobre, selon un sondage de l'institut BVA rendu public hier à Paris. M. Juppé tombe presque aussi bas, après cinq mois à la tête du gouvernement, que l'ex-premier ministre socialiste Edith Cresson en 1991, selon ce «tableau de bord» mensuel de BVA pour l'hebdomadaire *Paris-Match*. Les bonnes opinions pour M. Juppé tombent à 29 % en octobre (-14 % par rapport à septembre), alors que les mauvaises s'élèvent à 62 % (+18 %). Selon le même sondage BVA, 56 % des Français ont une mauvaise opinion du président Chirac (+9 % par rapport à septembre), contre 36 % qui en ont une bonne (-8 %). 73 % des personnes interrogées se disent mécontentes de «la façon dont la France est gouvernée» (+12 %).

FIDEL A SON VISA AMÉRICAIN

Washington (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé d'accorder un visa au dirigeant cubain Fidel Castro pour lui permettre d'assister aux cérémonies du 50^e anniversaire de l'ONU à New York, a annoncé hier le département d'Etat. Ce visa est valable uniquement du 21 au 25 octobre et limite les déplacements de Fidel Castro dans un rayon de 40 km autour du centre de New York. Il sera délivré aujourd'hui à l'ambassade américaine à Bogota, où M. Castro se trouve en visite.

COMMISSION D'ENQUÊTE ESPAGNOLE

Madrid (AFP) — Le Sénat s'est prononcé hier, à une très courte majorité, en faveur de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire des GAL où Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, est accusé d'avoir participé à la création de ces escadrons de la mort anti-basques. La commission d'enquête sera chargée d'étudier les responsabilités politiques du gouvernement socialiste dans le dossier des GAL (Groupes anti-terroristes de libération). Sa création était proposée par le Parti populaire (PP, conservateur), grand favori des prochaines élections législatives. La création de cette commission constitue une défaite pour le gouvernement.

SOLIDARITÉ VOTE WALES

Gdansk (Reuters) — La majorité des 6000 membres du syndicat Solidarité se sont prononcés en faveur d'un deuxième mandat présidentiel pour Lech Walesa. Selon les résultats de cette consultation interne publiés hier, 55 % des membres de Solidarité se sont déclarés favorables à l'ancien électro-mécanicien des chantiers navals de Gdansk. Mais il se pourrait que Solidarité s'abstienne de faire connaître publiquement son soutien à Lech Walesa pour ne pas être accusé d'ingérence dans le débat politique. Le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 5 novembre. Lech Walesa s'est heurté à plusieurs reprises avec Solidarité, dont il est le fondateur.

À la veille de rencontres avec Jacques Chirac et Bill Clinton

Eltisine en colère contre l'OTAN

L'élargissement de l'Alliance atlantique très mal vu à Moscou

D'APRÈS AFP

Moscou — À quelques jours de rencontres au sommet avec le président français Jacques Chirac et le président américain Bill Clinton, Boris Eltsine a fait hier une grosse colère contre l'alliance militaire occidentale, accusant ses responsables de vouloir menacer et encercler la Russie.

«La Russie permettra-t-elle cela?»

Non et non!»

Le président russe a en effet affirmé qu'un élargissement de l'OTAN en Europe de l'Est qui impliquerait le déploiement d'armes nucléaires serait «une folie».

«Ils veulent prendre les pays d'Europe orientale, occidentale, centrale, et les truffes d'armes nucléaires aux frontières de la Russie», a affirmé le chef d'Etat russe, dans une interview exclusive accordée à la télévision française France 2 depuis le Kremlin.

«La Russie permettra-t-elle cela? Non et non!», a ajouté le président russe.

«Trop de pays ont pris des mesures pour éliminer les missiles nucléaires. Les déployer à nouveau en Europe orientale et centrale, c'est une folie», a déclaré Boris Eltsine.

Le président russe a dénoncé les projets d'élargissement de l'OTAN, en affirmant que «quand il y a deux blocs en Europe, inévitablement ils trouvent un prétexte pour la confrontation».

Dans un document publié fin septembre, l'OTAN avait exclu dans l'immédiat le déploiement d'armes nucléaires sur le territoire des Etats qui la rejoindraient.

«Il n'y a pas d'exigence a priori en ce



Le président de la Russie, Boris Eltsine.

PHOTO AP

qui concerne l'implantation d'armes nucléaires sur le territoire de nouveaux membres», indiquait ce document.

Boris Eltsine a par ailleurs réitéré que la Russie «participera» à une force multinationale de maintien de la paix en Bosnie, mais «pas sous l'égide de l'OTAN».

Le numéro un russe a également relancé sa proposition d'interdiction de production d'armes nucléaires, avancée en septembre 1994 avec cinq puissances nucléaires.

«Nous proposons de nous asseoir à la table des négociations pour interdire non seulement les essais, mais la production d'armes nucléaires», a déclaré M. Eltsine.

Boris Eltsine, qui s'exprimait avant un déplacement en France, demain et samedi, puis aux Etats-Unis jusque mardi prochain, a refusé de se prononcer sur la décision du président français Jacques Chirac de reprendre une série d'essais nucléaires.

«Il faut en parler en tête à tête, se pencher sur cette question et écouter les arguments», a estimé M. Eltsine. Le président russe a refusé d'en dire plus «pour ne pas mettre M. Chirac dans une position inconfortable».

Boris Eltsine, qui est apparu en bonne forme au cours de cette interview d'une trentaine de minutes, a, à plusieurs reprises, lancé des piques contre l'Occident et les Etats-Unis.

Il a reproché aux Etats-Unis d'avoir repris à leur compte l'idée d'une interdiction totale des essais nucléaires dont il a revendiqué la paternité.

Interrogé sur la guerre en Tchétchénie, il a déclaré «qu'on critique moins l'Occident quand il mène une guerre quel que part en éliminant des civils», dans une référence apparente aux raids aériens de l'OTAN en Bosnie.

La mafia russe investit les polices privées

À Saint-Petersbourg, le marché de la sécurité est infesté d'éléments irréguliers

La mafia contrôle-t-elle les polices privées dans la deuxième ville de Russie? C'est en tout cas ce que prétend le maire de la ville Anatoli Sobtchak, qui veut nettoyer le marché de la «sécurité», qui est devenu florissant en Russie depuis le passage à l'économie de marché.

Saint-Petersbourg (AFP) — La police de Saint-Petersbourg mène une lutte intense pour empêcher les délinquants d'infiltrer les sociétés privées de sécurité qui fleurissent dans la ville, à travers de nouvelles règles d'enregistrement pour les agences d'enquête et de gardiennage contre lesquelles les intéressés s'élèvent.

Ces derniers mois, les forces de l'ordre de la deuxième ville de Russie, souveraines en la matière, ont ainsi refusé d'enregistrer plus de 170 demandes de licence présentées par des personnes soupçonnées de liens avec des organisations criminelles.

Plus de 5000 salariés de ces entreprises ont été limogés depuis le mois de mars dernier, sous prétexte que leurs aptitudes professionnelles ne correspondaient pas aux exigences des services de sécurité.

Les sociétés de gardiennage se sont multipliées

à Saint-Petersbourg, comme partout en Russie, après l'adoption à l'automne 1992 d'une loi favorisant la création d'entreprises privées de sécurité remplaçant la police dans certains domaines.

Pourtant, selon certains experts, les activités de ces agences à Saint-Petersbourg se démarquent de celles de leurs consœurs dans d'autres régions de la Russie.

«Plus de la moitié des agences privées d'enquête et de gardiennage à Saint-Petersbourg sont liées à la mafia et je compte lutter contre cette tendance», déclarait récemment le maire de la ville, Anatoli Sobtchak.

«Cette licence représente un obstacle pour les criminels qui veulent pénétrer dans ces agences», soutient l'adjoint au responsable de l'attribution des licences à la police locale, Vladimir Garmanov, en soulignant que la circulaire de la mairie ne contredit pas la loi de 1992.

Pourtant le nouveau système d'enregistrement provoque souvent le mécontentement des responsables de ces sociétés.

«Je dois payer quelque 10 millions de roubles (2700 dollars canadiens) par an pour la location de chaque pistolet. En plus mon entreprise doit acquitter des impôts que l'Etat augmente sans cesse et qui sont fixés actuellement à 23 % de nos recettes», raconte «Pavel», directeur d'une agence privée à Saint-Petersbourg, qui demande à conserver l'anonymat.

Selon lui, la situation actuelle en Russie et les «particularités» du monde russe des affaires forcent souvent ces sociétés à établir des contacts avec des criminels pour résoudre certains problèmes, ce qui mécontente fortement la police.

«Les OMON (forces d'élite du ministère de l'Intérieur) prennent souvent d'assaut nos bureaux et arrêtent des vigiles, ce qui place l'entreprise protégée en difficulté. Une société ayant payé une fortune pour notre protection peut ainsi rester sans protection parfois pendant plusieurs heures, et certains ne manquent pas d'en profiter», affirme Pavel.

Par des menaces et déclarations contre Paris

Les islamistes algériens maintiennent la pression

Paris (Reuters) — Au lendemain d'un nouvel attentat terroriste en France, le Groupe islamique armé (GIA) d'Algérie exigerait l'annulation de la prochaine rencontre entre Jacques Chirac et Liamine Zeroual et une rupture des relations franco-algériennes, selon un journal arabe publié à Londres.

Selon *Al-Charyq al-Aoussat*, journal financé par l'Arabie saoudite qui cite des sources françaises, le groupe extrémiste algérien a transmis à Paris quatre conditions pour mettre fin aux attentats en France.

La première serait l'annulation de la rencontre prévue dans quelques jours à New York entre le chef de l'Etat français et son homologue algérien. Le GIA exigerait également la suspension de l'aide française à l'Algérie (environ six milliards de francs cette année) et celle des relations diplomatiques entre Alger et Paris jusqu'à la formation d'un «gouvernement légitime» à Alger. Enfin, le GIA demanderait une dénonciation par la France de l'élection présidentielle algérienne prévue le 16 novembre.

Par ailleurs, l'hebdomadaire *Al Ribat*, proche du Front islamique du salut (FIS), accuse la France d'être «partie prenante» dans le conflit algérien et laisse entendre que c'est la cause de l'actuelle vague d'attentats.

«Personne en Algérie ne voulait transporter le conflit (en France) si ce n'est que les responsables français se sont constitués comme partie prenante du conflit algérien», affirme *Al Ribat* dans sa dernière livraison, datée du 20 octobre.

«Arrêtez vos fourberies et dites-le clairement, que vous soutenez une junte militaire qui se maintient au pouvoir par le terrorisme d'Etat», ajoute l'hebdomadaire qui accuse Paris de financer «la guerre de la dictature contre le peuple algérien».

L'hebdomadaire publié en Allemagne ne fait pas allusion à l'attentat qui a fait 29 blessés mardi à Paris.

«Nous n'acceptons pas que la France s'ingère dans notre pays et nous ne tolérerons pas que la France exporte son armement et son matériel de guerre pour la répression du peuple algérien», affirme-t-il en revanche.

Ouverture du sommet de Cartagena

Les non-alignés versus Washington

Le sommet du Mouvement des non-alignés s'est ouvert hier à Cartagena, en Colombie. Ce mouvement, dont l'influence a grandement diminué depuis la fin de la guerre froide, n'en est pas moins studieux. Parmi le snobes résolutions soumises, figure une dénonciation de l'embargo américain contre Cuba.

Cartagena (AFP) — Alors que le Sénat américain tentait d'obtenir un durcissement de l'embargo contre Cuba, une levée de boucliers contre ce même embargo se profilait au sommet des non-alignés qui s'est ouvert hier à Cartagena.

Dès son arrivée mardi soir à Cartagena, sur la côte caraïbe de Colombie, le président Fidel Castro, fort de son succès diplomatique au sommet ibéroaméricain de Bariloche, a exprimé l'espoir que le mouvement des non-alignés condamnerait le blocus économique maintenu contre son pays depuis 33 ans par les Etats-Unis.

Le texte adopté à Bariloche (Argentine) critique l'embargo de manière uniquement implicite, tandis que le projet de document final de la «déclaration de Cartagena», qui doit être ratifié par les 52 chefs d'Etat et de gouvernement participant au sommet, condamne le blocus en

termes très fermes, indiquant notamment que «les restrictions économiques, financières et commerciales» contre Cuba sont «unilatérales et contraires à la Charte des Nations unies et à la loi internationale».

Les non-alignés demanderont également aux Etats-Unis «de régler ses différends avec Cuba par la négociation sur la base de l'égalité et du respect mutuel». Le sénat américain à majorité républicaine s'apprete pour sa part à voter une nouvelle fois sur un projet de loi visant à renforcer les sanctions contre La Havane, une mesure à laquelle s'oppose la Maison-Blanche.

Les non-alignés ont également l'intention de presser Washington de «restituer à la souveraineté cubaine le territoire occupé par la base navale de Guantanamo et de mettre un terme aux transmissions agressives d'émissions de radio et de télévision contre Cuba».

Les deux pilotes français auraient été «kidnappés»

La répartition des forces en Bosnie correspond au découpage de l'ONU

Banja Luka (AP) — Le chef serbe Radovan Karadzic a annoncé hier que les deux pilotes français dont le Mirage avait été abattu le 30 août au-dessus de Pale ont été «kidnappés» dans l'hôpital où ils étaient soignés.

En conférence de presse à Banja Luka, M. Karadzic a ajouté que les deux militaires, en mission pour l'OTAN, avaient été enlevés «soit par un groupe de rançonneurs, soit par des musulmans bosniaques».

«J'ai donné des ordres pour que soit ouverte une enquête approfondie mais nous n'avons pas encore obtenu de résultat», a-t-il poursuivi. De bonne source à Belgrade, on estimait probable que les deux pilotes se trouvent actuellement en Serbie, où ils pourraient être remis aux autorités françaises.

Par ailleurs, il apparaît que les Serbes de Bosnie sont actuellement maîtres de 48,4% du territoire du pays, alors que 30,6% de la Bosnie est sous contrôle des forces gouvernementales bosniaques (à majorité musulmane) et 21% aux mains des forces croates. C'est en tout cas ce qu'a indiqué hier l'ONU à Sarajevo.

Les derniers pointages de l'Organisation des Nations unies, qui reflètent le découpage de la Bosnie au moment où le cessez-le-feu a gelé les lignes de confrontation, montrent que la situation sur le terrain est proche de celle préconisée par le plan international de paix.

Celui-ci prévoit en effet de laisser 49 % du territoire aux Serbes bosniaques et 51 % à la fédération croato-musulmane.



AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Sept 13h, 16h, 19h, 21h40 — Le couvre-lit à l'américaine 13h30, 16h, 19h, 21h25 — Le confessionnel 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30 — Assassins 13h15, 16h, 19h, 21h45 — Babe 12h30, 14h30, 16h30 — Le ciel sourit à Henrietta 19h, 21h15, mer. jeu. 21h30

CARREFOUR DU NORD: 900, bd Grignon — Le hussard sur le toit 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — Assassins 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — Jade 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — Sept 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — Liste noire 21h30 — Une équipe sans pareille 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — La lettre écarlate 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — La cérémonie sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05, 19h05, 21h15, ven. lun. jeu. 19h05, 21h15 — Le Confessionnel sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h20, 17h20, 19h30, 21h45, ven. lun. jeu. 19h30, 21h45 — Strange Days sam. dim. mar. mer. 13h, 15h50, 18h50, 21h35, ven. lun. jeu. 18h50, 21h35 — Seven sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Seven sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h50, 21h25, ven. lun. jeu. 18h50, 21h25 — Le hussard sur le toit sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h50, 18h45, 21h30, ven. lun. jeu. 18h45, 21h30

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — Jade 12h35, 14h45, 17h, 19h30, 21h50 — Assassins 12h30, 15h30, 18h30, 21h30 — Showgirls 12h45, 15h45, 18h40, 21h25, sam. 24h — Dead Presidents 13h, 15h50, 18h45, 21h45, sam. 24h10 — Jade 13h15, 16h, 19h, 21h05, sam. 23h30 — Big Green 13h25, 16h25, 18h50 — Assassins 21h, sam. 23h45

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — La lettre écarlate 19h10, 22h, ven. sam. dim. mar. mer. 13h25, 16h10 — Pocahontas ven. sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h — Le Sphinx 19h20, 21h45, ven. sam. dim. mar. mer. 16h50 — Scarlet Letter 19h05, 21h55, ven. sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05 — Liste noire 19h30, 21h35, ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h10 — Jade 19h20, 21h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h20, 16h30 — Dangerous Mind 21h30 — Le Big Green: Une équipe sans pareille 19h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h35 — Dead Presidents 19h10, 21h40, ven. sam. dim. mar. mer. 13h55, 16h25 — Big Green 19h15, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20 — Showgirls 21h20 — Assassins 19h, 21h50, ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20 — Jade 19h15, 21h20,

ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h40

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Mortagne, Boucherville — Sept sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h15, 21h40, lun. jeu. ven. 19h15, 21h40 — Le hussard sur le toit sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h20, 19h, 21h40, lun. jeu. ven. 19h, 21h40 — Assassins sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h, 21h30, lun. jeu. ven. 19h, 21h30 — L'enfant d'eau 19h10, 21h20 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h15, 17h10, lun. jeu. ven. aucune représentation — Confessionnel sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h35, 17h40, 19h45, 21h45, lun. jeu. ven. 19h45, 21h45 — Le couvre-lit à l'américaine sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h15, 21h35, lun. jeu. ven. 19h15, 21h35

CINÉMA DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Bad Boys 19h, 21h45, sam. dim. 14h15, 16h45 — Pocahontas 19h10, sam. dim. 14h, 15h40, 17h20 — Nine Months 21h15 — Johnny Mnemonic 19h20, 21h35, sam. dim. 14h30, 16h50 — The Net 19h05, ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19h05, 21h25 — Rocky Horror Picture sam. 21h20 — Swan Princess sam. dim. 14h10, 16h10

CINÉMA GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — Strange Days 19h, 21h45, sam. dim. 14h — Dead Presidents 19h10, 21h35, sam. dim. 14h15 — Jade 19h20, 21h25, sam. dim. 14h30

CINÉMA LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — Jade 13h20, 15h25, 17h25, 19h30, 21h40 — Jade 13h10, 15h10, 17h10, 19h15, 21h25 — Le Sphinx 18h50, 21h15, sam. dim. 14h05, 16h30 — Dead Presidents 13h40, 16h10, 19h05, 21h35 — Scarlet Letter 13h15, 16h, 18h45, 21h30 — Big Green 13h25, 15h40, 19h — Showgirls 21h05 — Liste noire 19h05, 21h, sam. dim. 13h10, 15h, 16h50 — Mentalité dangereuse 19h20, 21h35, sam. dim. 13h50, 16h15 — Assassins 13h20, 16h, 18h40, 21h25 — La lettre écarlate 13h25, 16h, 18h45, 21h30 — Dangerous Mind 21h15 — Le Big Green: Une équipe sans pareille 13h35, 15h45, 18h30 — Pocahontas sam. dim. 13h15, 15h10, 17h — Assassins 20h

CINÉMA STE-THERÈSE: 300, rue Sicard — Une équipe sans pareille 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h — Le confessionnel 21h, ven. sam. 23h — Sept 18h45, 21h15, sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h25, ven. sam. 23h40 — Assassins 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h40, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55 — Liste noire 19h05, 21h20, sam. dim. 13h10, 15h, 17h, 19h05, 21h20 — Jade 19h15, 21h10, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h10, ven. sam. 23h05 — Le hussard sur le toit 18h50, 21h30, sam. dim. 13h15, 16h, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — Le couvre-lit à l'américaine 19h05, 21h20, sam. dim. 13h05, 15h30, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h30 — La lettre écarlate 18h55, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h45, 18h55, 21h30

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Ulysse's Gaze 17h, 20h30, sam. dim. 13h, 17h, 20h30 — Smoke 19h, 21h15 — Au secours du petit panda 15h, 17h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — II Postino 15h45, 19h, 21h30, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h, 21h30 — Le ballon blanc

15h15, 17h15, 19h15, 21h15, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15 — Une équipe sans pareille 15h15, 17h10, 19h10, sam. dim. 13h10, 15h15, 17h10, 19h10 — Devil in a Blue Dress 21h30 — Brothers McMullen 15h15, 17h20, 19h25, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30 — Mentalité dangereuse 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20 — Assassins 16h, 18h45, 21h25, sam. dim. 13h15, 16h, 18h45, 21h25 — Desperado 15h45, 19h20, 21h30, sam. dim. 13h30, 15h45, 19h20, 21h30

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — La cérémonie 13h30, 16h, 19h, 21h25 — Le hussard sur le toit 13h, 15h50, 18h45, 21h30 — L'enfant d'eau 13h45, 16h15, 19h10, 21h30 — Le facteur 13h55, 16h15, 19h, 21h15

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — Assassins 19h, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h, 21h35

DAUPHIN: 2396, Beaubien — La lettre écarlate 18h55, 21h30, sam. dim. 13h45, 16h20, 18h55, 21h30 — Sept 19h10, 21h40, sam. dim. 14h05, 16h30, 19h10, 21h40

DÉCARIE: 6900, bd Décarie (849-3456) — Dangerous Mind 19h, 21h15, sam. dim. 14h15, 16h30, 19h, 21h30 — Showgirls 20h, sam. dim. 14h, 17h, 20h

ÉGYPTE: 1455, Peel (843-3112) — Blue in the Face 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Le confessionnel 14h, 16h30, 19h, 21h15, lun. mer. 14h, 16h30, 21h30 — Usual Suspects 14h, 16h30, 19h, 21h15

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Dangerous Mind 19h25, 21h40, sam. dim. mar. 14h15, 16h40 — Jade 19h10, 21h25, sam. dim. mar. 14h35, 16h50 — Scarlet Letter 19h, 21h55, sam. dim. mar. 13h05, 16h — Dead Presidents 19h15, 22h, sam. dim. mar. 13h35, 16h10 — Big Green 19h20, sam. dim. mar. 14h, 16h20 — Showgirls 21h30 — Magic in the Water sam. dim. mar. 14h10 — Braveheart 20h, sam. dim. mar. 16h30 — Assassins 19h05, 21h50, sam. dim. mar. 13h10, 16h05

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine Ouest — Seven 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — To Die For 13h15, 16h, 19h15, 21h30 — How to Make an American Quilt 13h40, 16h25, 19h, 21h25 — Seven 13h, 15h45, 18h45, 21h15, mer. 13h, 15h45, 21h15, jeu. 13h, 15h45, 21h30

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (849-3456) — How to Make an American Quilt ven. lun. jeu. 19h05, 21h40, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h05, 21h40 — Assassins ven. lun. jeu. 18h50, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 18h50, 21h30 — To Die For ven. lun. jeu. 19h20, 21h35, sam. dim. mar. mer. 12h50, 15h, 17h05, 19h20, 21h35 — Sept ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h35 — Devil in a Blue Dress ven. lun. jeu. 21h15, sam. dim. mar. mer. 16h30, 21h15 — Moonlight & Valentino ven. lun. jeu. 19h, sam. dim. mar. mer. 14h10, 19h — Babe ven. lun. jeu. aucune représentation, sam. dim. mar. mer. 12h55, 14h50, 16h45 — Apollo 13 18h40, 21h20 — L'enfant d'eau ven. lun. jeu. 19h10,

21h25, sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h50, 19h10, 21h25 — Le couvre-lit à l'américaine ven. lun. jeu. 19h10, 21h40, sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h35, 19h10, 21h40

LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — Kombat mortel 19h15, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10 — A Wong Foo, merci pour tout 21h20, sam. dim. 19h10, 21h20, ven. sam. 23h25 — Drôles de combines 18h50, 21h25, sam. dim. 16h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Au secours du petit panda sam. dim. 13h, 14h45 — Le confessionnel 19h, 21h05, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h05, ven. sam. 23h05 — Le hussard sur le toit 18h50, 21h30, sam. dim. 13h15, 16h, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — Sept 18h45, 21h15, sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — Assassins 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h40, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — Assassins 19h, 21h35, sam. dim. 13h45, 16h15, 19h, 21h35 — Sept 19h, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30

LOEW'S: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — Scarlet Letter 12h50, 15h20, 18h15, 21h, sam. 23h50 — Feast of July 12h30, 16h, 18h40, 21h15, sam. 23h45 — Jeffrey 12h40, 14h55, 17h15, 19h30, 21h45, sam. 23h55 — A Month by the Lake 12h55, 14h55, 17h, 19h05, 21h25, sam. 24h — Dangerous Mind 12h20, 14h30, 16h40, 19h, 21h20, sam. 23h30

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — The Net 13h40, 16h10, 19h10, 21h25 — Under Siege 2 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h50 — Pocahontas 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h15 — Lord of Illusions 13h35, 16h, 19h, 21h30 — Nine Months 14h, 16h20, 19h15, 21h20 — Pulp Fiction 14h10, 17h20, 20h30

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — Le regard d'Ulysse 13h, 16h30, 20h — La haine 12h15, 14h30, 16h50, 19h15, 21h15 — Adultère mode d'emploi 12h30, 14h35, 16h45, 19h10, 21h20 — Jade 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h45 — Le Sphinx 13h45, 16h15, 18h50, 21h30 — La lettre écarlate 12h55, 16h, 19h, 21h50 — Liste noire 12h50, 14h55, 17h, 19h05, 21h

PLACE ALEXIS NIHON: (935-4246) — Strange Days 13h, 15h50, 18h45, 21h35 — Devin in a Blue Dress 13h05, 15h15, 17h20, 19h30, 21h40 — Moonlight & Valentino 16h, 21h40 — Clockers 13h20, 19h, jeu. 13h20

PLACE LONGUEUIL: 825, St-Laurent O. (679-7451) — Sept 19h, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h05, 19h, 21h35 — Assassins 19h, 21h40, sam. dim. 13h35, 16h10, 19h, 21h40

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges — To Die For ven. lun. jeu. 19h05, 21h20, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h05, 19h05, 21h20 — Dead Presidents ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h35 — Usual Suspects 19h05, 21h25 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h20, 17h10 — Blue in the Face ven. lun. jeu. 19h15, 21h15, sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h25, 17h20, 19h15, 21h15 — Strange Days ven. lun. jeu. 19h, 21h40, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h20, 19h, 21h40 —

Seven ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h30 — Assassins ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h35

POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — Strange Days ven. lun. jeu. 20h30, sam. dim. mar. mer. 14h, 17h10, 20h30 — Babe sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h40, 17h40 — Strange Days 20h30 — How to Make an American Quilt ven. lun. jeu. 19h, 21h25, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h, 21h30 — Seven ven. lun. jeu. 19h05, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h05, 21h35 — To Die For ven. lun. jeu. 19h, 21h25, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h25 — Devil in a Blue Dress ven. lun. jeu. 19h15, 21h20, sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h15, 21h20

TERREBONNE: (849-3456) — Jade 19h15, 21h10, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h10, ven. sam. 23h05 — La lettre écarlate 18h55, 21h30, sam. dim. 13h05, 15h45, 18h55, 21h30, ven. sam. 24h — Assassins 19h, 21h35, sam. dim. 13h, 15h40, 19h, 21h35, ven. sam. 23h55 — Le couvre-lit à l'américaine 19h05, 21h20, sam. dim. 13h05, 15h20, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h30 — Le confessionnel 21h, ven. sam. 23h — Une équipe sans pareille 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h — Sept 18h45, 21h15, sam. dim. 13h10, 15h40, 18h45, 21h15, ven. sam. 23h40 — Le hussard sur le toit 18h50, 21h30, sam. dim. 13h15, 16h, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — Liste noire 19h05, 21h, sam. dim. 13h10, 15h, 17h, 19h05, 21h20, ven. sam. 23h25

VERSAILLES: 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — La lettre écarlate 19h20, 22h, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h40 — Jade 19h10, 21h30, ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h40 — Assassins 19h15, 21h55, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h35 — Le Sphinx 21h40, ven. sam. dim. mar. mer. 16h30 — To Die For 19h05, ven. sam. dim. mar. mer. 14h10 — Seven 19h, 21h50, ven. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h45 — Liste noire 19h30, 21h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h50

VERSAILLES: 7275, Sherbrooke E. (353-7880) — La lettre écarlate 19h20, 22h, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h40 — Jade 19h10, 21h30, ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h40 — Assassins 19h15, 21h55, ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h35 — Le Sphinx 21h40, ven. sam. dim. mar. mer. 16h30 — To Die For 19h05, ven. sam. dim. mar. mer. 14h10 — Seven 19h, 21h50, ven. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h45 — Liste noire 19h30, 21h25, ven. sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h50

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: — Le Sphinx 19h25, 21h40, sam. dim. 13h30, 16h — To Die For 19h15, 21h30, sam. dim. 13h45, 16h10 — Le couvre-lit à l'américaine 19h, 21h20, sam. dim. 13h15, 15h45

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — Mentalité dangereuse 21h30 — Le Big Green: Une équipe sans pareille 13h, 15h10, 17h10, 19h20 — Sept 13h10, 16h, 19h05, 21h45 — Assassins 13h, 15h50, 19h, 21h50 — Jade 13h10, 15h15, 17h15, 19h15, 21h25 — La lettre écarlate 13h20, 16h, 18h55, 21h35 — Liste noire 14h50, 16h55, 19h10, 21h20 — Pocahontas 13h15

PLACE CHAREST: — Sept 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — Le couvre-lit à l'américaine 13h45, 16h35, 19h, 21h30 — Une équipe sans pareille 14h, 16h30 — Liste noire 19h, 21h15 — Assassins 13h20, 16h10, 19h,

21h40 — Suspects de convenance 14h15, 16h50, 19h25, 21h45 — La lettre écarlate 13h15, 15h55, 18h45, 21h35 — Le confessionnel 13h, 15h15, 17h25, 19h45, 22h — Le hussard sur le toit 13h, 15h50, 18h40, 21h30

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — Salle 1: Who's counting? Marilyn Waring on Sex, Lies and Global Economics 19h30 — Salle 2: Relâche

CINÉMA PARALLÈLE: 3726, bd St-Laurent (843-4725) — Du 12 octobre au 1er novembre: Lisbonne Story, W. Wenders 16h30, 19h — La folie des crinolines, J. Gagné et S. Gagné 21h15

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — Au hasard Balthazar 20h30

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, quai King-Edward (496-IMAX) — Du 22 septembre au 12 mai: Les ailes du courage / Africa: Le Serengeti (en français) mar. 10h15, 12h15, 14h15, 16h15, 19h, mer. 10h15, 14h15, 19h, 21h, jeu. 10h15, 12h15, 16h15, 21h, ven. 12h15, 14h15, 16h15, 19h, 23h, sam. 10h15, 14h15, 16h15, 19h, 23h, dim. 12h15, 14h15, 16h15, 21h; (en anglais) mar. 21h, mer. 12h15, 16h15, jeu. 14h15, 19h, ven. 10h15, 21h, sam. 12h15, 21h, dim. 10h15, 19h — Antartica et Les feux du Koweït jeu. dim. 21h30; en anglais mar. 21h30 — Titanic lun. mer. sam. 21h30; en anglais: ven. 21h30

GOETHE INSTITUT: 418, Sherbrooke Est (499-0159)

Advertisement for Pl@nète featuring a globe and text: "Pour mieux connaître le monde de l'infomatique, multimédia, informatique, cd rom etc..." "ne manquez pas Pl@nète Le lundi LE DEVOIR C'est écrit noir sur blanc"

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

INDEXX GROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 16 H 00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

176 CHALETS À LOUER
ORFÈVRE-SUR-LE-LAC, 3 c.c., foyer, lav./séch., lave-vaiss., ski alpin et randonnée. Déc. à mars inclus. Après 18h: 935-5559, fin sem.: 1-514-297-3449.
ST-ADOLPHE D'HOWARD, près des pentes de ski, saison hiver, foyer, meublé, 2 c.c. (819)327-2848.
ST-ADOLPHE D'HOWARD Semi-détaché, saison hiver, meublé, 3 c.c., foyer. Près pentes de ski. 5,500\$ chauffé. (514)739-1503.
192 ON DEMANDE À LOUER
COUPLE SÉRIÉUX recherche maison campagne ou chalet hiverné pour vacances de Noël. 270-0220.
307 LIVRES / DISQUES
Achetons LES LIVRES ET LES BEAUX OBJETS. Serv. à domicile. 274-4659.
LIVRES DE CHOIX. Revues d'art. Tout ou presque de et sur Paul Claudel. 279-3346.
318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 665-4051. Les Aménagements F.B. Inc.
ON DEMANDE
ACHETONS LIVRES D'occasion de bonne qualité, anglais/français. 951-6126 ou 921-4274 (message).

530 COURS
ANGLAIS INTENSIF prof diplômé de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.
501 OCCASIONS D'AFFAIRES
PERMIS AS, avec limousine. 49.600\$. 325-5788

• CULTURE •

SPECTACLES

Intense, vous dites?

Térez Montcalm, en spectacle un seul soir au théâtre Maisonneuve

PASCALE PONTOREAU

Alors que Térez Montcalm s'apprête à quitter le café où nous avions rendez-vous, une jeune fille s'approche. «Je ne veux pas avoir l'air idiot mais j'écoute votre disque tous les jours, je l'adore mais je ne pourrai pas venir à la Place des Arts... c'est trop cher. Alors pour compenser, pouvez-vous signer un autographe pour ma copine?» «Comment t'appelles-tu?», de rétorquer tout sourire la chanteuse guitariste (à moins que ce ne soit l'inverse)... «Tu auras deux billets à l'entrée.» Et voilà!

Simple, spontanée, naturelle à souhait, les pupilles vives et pétillantes, la bouche qui rit du fond des tripes, des taches de rousseur parsemées sur le bout du nez, la veste en cuir bien ajustée, Térez Montcalm exulte. Dans quelques jours, elle fera sa première Place des Arts avec tout le calme et le professionnalisme qui la caractérise. Impressionnée? «C'est une scène comme les autres mais dans mon cas, c'est mieux parce qu'au Club Soda ou au Spectrum, le son est pourri pour les instruments acoustiques. Pour une fois, ils vont bien sonner. Cela dit, la PdA, c'est un mythe qu'il faudrait commencer à défaire. C'est ridicule! On a associé cette salle à des grands talents parce que c'est une des plus vieilles à Montréal et que tous les plus grands y sont passés; et toi t'arrives, Térez-Montcalm-trou-d'cul et tu donnes un show à la PdA, le monde a l'impression que t'as changé de coche... Mais les gens qui vont là ont une tête, deux bras, deux jambes comme ceux qui vont au Spectrum!»

Après le Club Soda, le Spectrum et même le Forum où elle avait assuré la première partie de Patrick Bruel, Montcalm arrivera sur scène dans ses plus beaux atours: «Dans la vie de tous les jours, un jeans ça va, mais quand t'arrives sur un stage, c'est autre chose; c'est un respect du public. J'aime les tenues vestimentaires très classiques et si je pouvais, je m'habillerais en Giorgio Armani tous les jours! T'aimes ce que tu fais, ce que tu fais à de l'allure, faut que t'aies de l'allure...» Accompagnée de ses musiciens, l'auteure-compositrice-interprète remanie son tour de chant. L'essentiel de l'album *Risque* bien sûr mais aussi cinq nouvelles compositions et deux nouvelles interprétations d'auteurs français tenues sous le sceau du secret; et peut-être un pe-



SOURCE BMG MUSIQUE QUÉBEC

Térez Montcalm fait ce soir sa première Place des Arts.

tit rappel avec sa version du *Je l'sais* de Jean-Pierre Ferland, plébiscitée lors du spectacle de clôture des récentes FrancoFolies de Montréal. «Quand je monte une chanson, je la revire à l'envers. Je ne le fais pas exprès mais il faut que je la travaille à ma façon. Pour *Je l'sais*, deux mois avant la représentation, j'ai sorti le texte, la musique, j'ai préparé les arrangements de guitare; il fallait que je travaille vite parce que j'avais un horaire très chargé. Je me suis arrêtée et je l'ai reprise pour mon sprint final deux semaines avant le show jusqu'à ce qu'elle soit comme je le voulais. Ferland, t'arrives en avant de lui, tu chantes une de ses tonnes, t'es toute seule à la guitare, il faut que ça lui plaise... il a capoté!»

La brunette est d'ailleurs familière avec ce stress des interprétations puisque sa première prestation aux FrancoFolies de la Rochelle cette fois, mettait l'accent sur les classiques: Brel, Aznavour, Piaf. «Tout le monde m'avait dit que je me casserai la gueule parce que les Français n'aiment pas que l'on reprenne leurs auteurs. J'ai commencé avec *Le Cinéma* de Nougaro et là j'ai demandé aux spectateurs s'ils aimaient; je me suis expliquée avec eux, on a signé un pacte tacite et j'ai joué le reste des chansons sans problème!»

Forté d'un public souvent intello

qui lui est dorénavant acquis — «oui, mais *Tellement formidable* tourne "mur à mur" sur CKOL, c'est bien la preuve que je touche tout le monde sans être commerciale pour autant! J'ai travaillé trop fort pour n'être qu'une mode, je prends mon temps pour que ça reste» — à peine quittera-t-elle les planches de la PdA que Térez Montcalm reprendra sa course effrénée. Une quinzaine de spectacles à travers la province en novembre, la promotion de l'album et la tournée en Europe dès l'hiver, retour au Québec au printemps et un deuxième album prévu pour l'aube de 1997. Et avec un peu de chance, un duo avec Lokua Kanza s'il nous rend visite et que la dame, qui a prêtée sa voix au dernier-né du Zairois, est elle aussi dans la métropole. «Quand il a entendu ma voix, il a craqué parce que dans son pays, les filles qui ont la voix rauque sont des déesses. J'y connais rien en africain mais ce qu'il fait est tellement brillant que pour lui je ferais n'importe quoi, même gratuitement.» Une pause peut-être? «Je suis très disciplinée, je fais des "mantras" de guitare trois heures par jour, j'écris, je chante tout le temps... je suis comme un athlète, je ne peux pas arrêter de chanter.» Intense alors? «Je suis assez intense... Ça donne quoi de vivre sinon?»

TÉLÉVISION

Le OUI, le NON et le peut-être

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Il n'y aura pas de débat des chefs mais il y aura Lucien Bouchard et, le lendemain, Daniel Johnson, sur les ondes de Musique Plus le mardi 24 et le mercredi 25. Les «peut-être» auront aussi leur soirée à Musique Plus, le 26.

Musique Plus se targue depuis plusieurs années de participer aux grands événements politiques du Québec, notamment en accueillant les candidats. Les initiatives de Musique Plus ont été inégales, la chaîne ayant souvent oscillé entre les questions sérieuses et les questions moins sérieuses sans toujours trouver son style.

La chaîne avait sollicité la présence de Jacques Parizeau, chef du comité du OUI mais s'est fait offrir Lucien Bouchard, qui a déjà goûté à la recette Musique Plus lors de la dernière campagne électorale fédérale.

La troisième soirée, le 26, prendra l'aspect d'un party de cuisine: elle sera consacrée aux «peut-être» du Québec. Contrairement au passé, Miss Kitchenette ne sera pas de la partie, cédant sa place à Lady Réalité, qui anime l'émission nocturne *Black Out*. De mini-téléromans dans lesquels sera reprise la métaphore du couple pour parler du Québec et du Canada seront insérés dans les soirées politiques. Mais le plus intéressant, ce sont sans doute les reportages qui viennent de la chaîne torontoise City TV (qui appartient à la même entreprise que Musique Plus), sur les opinions des Torontois vis-à-vis du Québec et qu'on pourrait résumer ainsi: le Québec «nous irrite, mais qu'il parte donc».

La présence de la chaîne sur la scène politique et sociale est nécessaire si elle veut survivre, expliquait, hier, son directeur, Pierre Marchand. Près de 80 % du temps

d'antenne de la chaîne, qui a vu le jour il y a neuf ans, est consacré au vidéoclip musical et il n'est pas exagéré de dire que la chaîne a provoqué la mise sur pied d'une véritable industrie du vidéoclip québécois. Il n'est pas exagéré non plus de dire que la chaîne a grandement influencé le style des télévisions traditionnelles qui sont venues pincer dans son personnel pour rajeunir leur programmation.

Sonia Benezra et Marie Plourde ont toutes deux débuté à Musique Plus. Cette année, pour son émission *Je te salue Marie* à TVA, Marie Plourde a exigé de travailler avec un réalisateur jusque-là attaché à Musique Plus.

Il reste que si Musique Plus est flattée de ce maraudage, son patron sait très bien que la diversité lui est devenue indispensable et le sera encore plus dans l'univers des 150 canaux. C'est dans cet esprit qu'elle a multiplié récemment les émissions culturelles (*Fax, Box Office, Perfecto*) et c'est en pensant à l'avenir que Pierre Marchand, qui a rencontré la presse hier, soumettra, avec ses collègues torontois, de nombreuses requêtes de licences lorsque le CRTC fera un nouvel appel d'offres au tournant de 1996.

M. Marchand aimerait bien, notamment, mettre sur pied une chaîne de musique pour les téléspectateurs plus âgés que ceux qui fréquentent Musique Plus (qui ont entre 12 et 34 ans) et il est convaincu que l'avenir est à la télé éducative. «Si Radio-Québec était à vendre, je l'achèterais demain matin», dit-il.

Enfin, pour ne pas être en reste, Musique Plus a depuis juillet son site sur Internet, qui reçoit environ 1000 visiteurs par mois. En plus des informations sur les horaires et les invités de la chaîne, les clients peuvent poser des questions à leurs vedettes préférées ou suivre l'évolution d'une soirée spéciale. Musique Plus et TV5 sont les deux chaînes présentement abonnées à Internet.



CONCERTS CLASSIQUES

Fin prêts pour le voyage

OSM / LES CONCERTS GALA

F. Liszt: *Triomphe funèbre du Tasse*; C. Saint-Saëns: *Deuxième concerto pour piano en sol mineur, op. 22*; Bohuslav Martinu: *Cinquième symphonie*; Georges Enesco: *Rhapsodie roumaine en la majeur, op. 11 n° 1*. Yefim Bronfman, piano; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Salle Wilfrid-Pelletier, le 17 octobre 1995

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Encore une soirée de plaisir. Tout d'abord par la virtuosité déployée par le pianiste. Dans une œuvre aussi bizarre et facile que le deuxième concerto de Saint-Saëns, M. Bronfman réussit à faire plus que sourire: il nous captive par la brillance de sa réalisation du cirque du compositeur. «De Bach à Offenbach» était un surnom bien mérité mardi soir.

La puissance du jeu du pianiste, sa virtuosité sans faille, et son sens incroyable du dosage des effets ont charmé la salle. On apprécie surtout la perfection d'exécution et la netteté stupéfiante des traits. Quand il y a peu de contenu, il faut que le contenant reuise. C'était tout à fait le cas: il ruflait. Il faut dire que Dutoit et l'OSM étaient plutôt en forme, assez débridés même.

Cela avait été précédé de l'audition d'une œuvre assez

peu connue de Liszt, le *Triomphe funèbre du Tasse*. Bien rendue, mais peu intéressante. En deuxième partie, la cinquième symphonie de Martinu a procuré autant de moments captivants que d'ennuyeux; néanmoins, cela était fort bien joué, avec une énergie communicative. Et cela s'est terminé avec la première *Rhapsodie roumaine* d'Enesco. Oh joie, oh bonheur! Que les musiciens de l'OSM savent nous charmer et nous plaire en rendant cette musique aussi vibrante et tourbillonnante. Tout était superbement en place, joué avec coquinerie et enthousiasme; la salle Wilfrid-Pelletier débordait de fougue, comme si cette interprétation lui était une cure de jouvence à laquelle le public n'est pas resté insensible.

Ce concert était une sorte de répétition pour celui que l'OSM va donner à New York en fin de semaine. Les New-yorkais vont sûrement nous envier d'avoir un tel joyau ici. Pour notre part, nous continuons à les envier de pouvoir l'apprécier dans un auditorium aussi beau que Carnegie Hall. Comme quoi on ne peut pas tout avoir.

En introduction, Dutoit a présenté l'*Adagio* de Barber, en hommage à un membre de l'OSM, Adolfo Bornstein, décédé le matin même. Une déploration à l'image du chef et de l'orchestre: intense, forte et bien sentie, venue du cœur et qui a plus qu'ému.



DOCUMENTAIRE ANIMALIER

Le grizzli des Rocheuses est en vedette ce soir.
Canal D, 18h

ZAP

Téléroman qui se déroule dans une polyvalente et qui met en vedette des jeunes.
Radio-Québec, 19h

SUSPECT NUMÉRO UN

La série policière se poursuit avec Helen Mirren dans le rôle de l'inspectrice Jane Tennison.
Radio-Canada, 20h

EN RAPPEL

Présentation d'un spectacle de la chanteuse Véronique Sanson, enregistré en 1975.
Cabal D, 21h



*COURS D'ANATOMIE

(4) *Gross Anatomy* É.-U. 1989. Comédie de mœurs de T. Eberhardt avec Matthew Modine, Daphne Zuniga et Christine Lahti. Un étudiant en médecine qui ne tient pas à sacrifier de longues heures aux études est attiré par une consœur ambitieuse.
TQS 20h

O.K. LALIBERTÉ

(4) Can. 1973. Comédie dramatique de M. Carrière avec Jacques Godin, Luce Guilbeault et Jean Lapointe. Ayant perdu son emploi et quitté sa femme, un homme de 40 ans doit s'adapter à un changement de vie.
Canal D 23h

GLORY

(3) É.-U. 1989. Drame historique de E. Zwick avec Matthew Broderick, Denzel Washington et Morgan Freeman. Durant la guerre de Sécession aux États-Unis, un jeune officier nordiste revendique les noirs volontaires qui forment son régiment.
SRC 23h30

SCANDALE

(4) *Scandal* G.-B. 1988. Drame de mœurs de M. Caton-Jones avec John Hurt, Joanne Whalley-Kilmer et Ian McKellen. À Londres, au début des années 60, une danseuse devient la maîtresse du ministre de la Guerre tout en poursuivant une liaison avec un attaché militaire russe.
TVA minuit

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC		2 2 4	Les Twist	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Zap (18:59)		Suspect numéro 1		L'Écuyer / Jean-Luc Brassard, Jacques Parizeau, René Simard	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / GLORY (3) avec Matthew Broderick, Denzel Washington	
TVA		4 4 6	Claire Lamarche / Questions sur la vie de couple (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort	Beverly Hills, 90210	Je te salue Marie / Jim Corcoran, Kevin Parent, Claude Lelouch	Ailes de la mode / Bruni Surin	Claire Lamarche / Donne-moi ta main, je te dirai qui tu es	chaBada / Jim Corcoran, Marc-André Hamelin (pianiste), Julie Deslauriers		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)			
RQ		15 17 24	Boumbo	As-tu vu ça? / Les Intrépides	Passé-Partout	Spirou	Le Québec aujourd'hui	À vos affaires	Le Château des Oliviers	Cinéma / LA DISCRÈTE (3) avec Fabrice Luchini, Judith Henry		Cinéma / L'HOMME SUR LES QUAIS (4) avec Jennifer Zubar, Patrick Rameau (22:40)				
TQS		2 4 16	Écoute-moi (16:00)	Le Grand Journal / Reportage référendaire: les pauvres	Guerre des clans	Flash / Serge Lama, Renée Claude	Arcand / L. Bouchard, J. Charest	Taxi	Cinéma / COURS D'ANATOMIE (4) avec Matthew Modine, Daphne Zuniga		Besoin d'amour / Lynda Lemay	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra		
CBC		5 6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Health Show	Man Alive	The Nature of Things	North of 60		CBC News	News	Cinéma / OBSESSED (5)		
ABC		8 13	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Due South	Lonesome Dove		ER	CTV News	Nightline		
ABC		12	Roseanne	Seinfeld	Pulse		E.T.	Friends	Charlie Grace	The Monroes		Murder One	News	Nightline (23:35)		
ABC		8	Afterschool Special (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy!								
ABC		13		Baywatch	News		E.T.	Roseanne	Home Videos							
NBC		3	Fresh Prince	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Murder, She Wrote	New York News		48 Hours		The Late Show (23:35)		
NBC		8	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!					The Tonight Show (23:35)		
NBC		5	Aladdin	Jeopardy!	Inside Edition		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Friends	Single Guy	Seinfeld	Caroline in the City	ER		
NBC		10	J. Jones (16:00)	Live at Five			American Jnl	Extra								
PBS		33	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Bus.	Burt Wolf's	Old House	Hometime	Mystery! / Gallowglass (3/3)	Cinéma / THE MALTESE FALCON (3) avec Humphrey Bogart		Rising Damp	Question of...	
PBS		57	C. Sandiego	Bill Nye	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour	International Dispatch		Out of Ireland (20:55)					
ONT		6	The Young and the Restless	Global News			Current Affair	E.T.	Friends	Single Guy	Seinfeld	Caroline...	Murder One	Global News	Sports	
ONT		24	...School Bus	Polka Dot	Bananas/Tots	The Twist	Bill Nye	Fragile Nature	Studio 2		Chiller		Education Special	Allan Gregg	Yellow Brick...	
TSN			WWF Action Zone	Extreme Hour		Sportsdesk	Inside Sports	Hooked on Pool	Football / Bengals - Steelers					Sportsdesk		
RDS			Baseball (14:00)	Motocross	Valvoline de Mtl	Arts martiaux	Sports 30 Mag		Hockey / Flames - Sénateurs					Sports 30 Mag		
TV5			Pyramide	Journal suisse	Visions / Gour.	Des Chiffres...	Studio... (18:25)	Journal FR2	La Pirogue de ma mémoire	Cinéma / LE DERNIER LIEN (4)		Paris / Météo	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)	
CF			Dérouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	Chasse/Stud.	Radio enfer									
MP			M. vidéo (16:00)	Solidrok	La Courbe	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus		Box-office	Musique vidéo			
MM			RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	The Partridge	VideoFlow			Fax	Spotlight	
SE			Chasse aux sorcières (16:45)			Le Mensonge en héritage (18:25)		Petit Bouddha					Les Mots perdus (22:25)		Malice (23:55)	
YTV			Rugrats	Flintstones	Family Ties	Super Dave...	Once Upon...	Pink Panther	What-A-Mess	Reboot	Whose Line...	Super Dave...	Tarzan	Neon Riders	Catwalk	
TVI			As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Horaire de TVI				Claire Lamarche	chaBada			
TALC				Roommates (17:30)	(19:30)	(21:30)	(22:00)	Pulp Fiction (19:00)	(22:00)			Boys on the Side (21:00)	(23:30)			
RDI			Marché (16:35)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Reportages / ...J. Edgar Hoover	Le Téléjournal	Maisonneuve à l'écoute	Le Canada...	Le Référendum aujourd'hui			
D			Mission (16:00)	Destination danger	Animalier: grizzli, maître...	On a marché sur la Terre	L'Ouest, le vrai		Biographies: les Rockefeller	En rappel: Véronique Sanson	Cinéma / O.K. LALIBERTÉ (4)					

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Une affaire de tomates...

Dans la salle multidisciplinaire de la galerie Optica, des tomates, ces jours-ci, il y en a pour les fins et les fous. Saviez-vous qu'il existe sur le marché au moins 56 marques différentes de tomates en boîte? Bien, moi non plus. Enfin, pas avant la visite de l'exposition *Choice, Tomatoes* de la jeune peintre Robbin Deyo, qui s'interroge sur la question du conditionnement de nos choix quotidiens. Dans cette série de petits formats d'huiles sur bois, rigolote, mais étrangement séduisante, on retrouve l'appât pour une gamme complète de consommateurs. Des représentations réalistes de boîtes de tomates *Tre Stelle*, *Paese mio*, *Pastene* et *San Remo* aux IGA, Zel et Boni, il y a là de quoi faire le bonheur des «distingués» comme des «économistes». Cocasse démonstration des stratégies marketing et du déluge de consommations possibles. Mieux, une peinture qui fait sourire. 3981, boulevard Saint-Laurent, espace 501, jusqu'au 11 novembre.



JENNIFER COUELLE

té de la nuit, cœurs de pommes ratatinés, pattes de canard, une photographie d'Einstein, de lumineuses peintures aux motifs géométriques, une série de tableaux aux couleurs mondrianiennes à être lus, explique l'artiste van Mens, comme une partition de Theloniou Monk, et, du fond d'une cage d'oiseau, un hommage discret à Samuel Beckett... Jusqu'au 28 octobre, 5505, boulevard Saint-Laurent, espace 4124, 272-3707.

De drapeaux et de défiance

Originaire d'Argentine, la jeune artiste montréalaise Mariela Borello n'y va pas de main morte pour exprimer sa défiance à l'égard de nationalismes et d'abus de pouvoir, une question qui la suit depuis maintenant deux ans. Soulignant l'approche du référendum, l'artiste qui affirme qu'il est «temps de réaliser une œuvre qui désamorce la propagande à laquelle nous sommes exposés», illuminera dès ce soir les artères de la métropole par la projection en boucle d'une bande vidéo de drapeaux flambants! Seront en flammes, les emblèmes nationaux des États-Unis, de l'Argentine, du Canada et du Québec, mais aussi, le plus emblématique de tous, le pacifique drapeau «blanc international». Présenté en collaboration avec la galerie Article, *Un drapeau brûlant: projections dans les rues* sera diffusé à dix reprises en des lieux différents, jusqu'au 29 octobre. Les projections confirmées au moment de la rédaction de cette chronique sont celles du 19 octobre, de 21h30 à 22h30, Duluth et Saint-Urbain, du 24 octobre, de 20h à 21h, Saint-Laurent et Guilbault et du 25 octobre, de 23h à minuit, au cœur du Plateau Mont-Royal, à l'intersection des rues Marie-Anne et Saint-André. On se renseigne auprès de la galerie Article, à 842-9686.

Les années soixante revisitées

Le centre Expression de Saint-Hyacinthe inaugurerait dimanche dernier une série de conférences matinales, avec café et croissants, sur l'art contemporain des années 1960, prononcées par la critique d'art Mona Hakim. Le programme se poursuit avec une réflexion sur l'op art et l'art cinétique en Europe et aux États-Unis (le 22 octobre à 11h), sur l'art minimal aux États-Unis (le 29 octobre à 11h), sur «la vitalité des années 60 au Québec» (le 5 novembre à 11h), et sur «l'effervescence de la gravure québécoise» (le 12 novembre à 11h). Le coût est de 10 \$ la conférence et 6 \$ pour les membres. 495, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe. On se renseigne au 773-4209.

Lancement

Ce soir à 17h, la Galerie Éric Devlin lance un catalogue qui retrace le parcours accompli par l'artiste Ariane Thézé depuis 1982, dans un texte rédigé par la critique Mona Hakim. Ce lancement a lieu à l'occasion de *Triade*, une installation de sculpture vidéo de Thézé, présentée actuellement à la même galerie. Également en place chez Éric Devlin, une exposition de dessins de François Vincent. 460, rue Sainte-Catherine Ouest, espace 403.

Les vaches (plutôt) maigres du MBA

Après les autos et les symbolistes, Leduc, Magritte et Modigliani

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le temps des vaches grasses est terminé au Musée des beaux-arts de Montréal (MBA). Après l'échec financier des deux méga-expositions estivales *Beauté mobile* et *Paradis perdus*, qui n'ont attiré que la moitié du demi-million de visiteurs prévus, le MBA reviendra à des expositions moins ambitieuses au cours de la prochaine année, comme on a pu l'apprendre hier en conférence de presse.

Entre la semaine prochaine et le 6 décembre 1996, treize expositions seront inaugurées au musée de la rue Sherbrooke. Celles consacrées à Ozias Leduc, Modigliani, René Magritte et la collection William S. Paley formeront les moments forts de cette programmation 1995-1996, qui coûtera un peu plus de trois millions de dollars. À eux seuls, les deux *blockbusters* qui ont pris fin dimanche dernier, ont coûté le double de cette somme et fait grimper le budget d'exposition de 1994-1995 à neuf millions, un record absolu.

Les trésors modernes du magnat de la télé W. S. Paley, fondateur de CBS, seront visibles dès jeudi prochain. L'exposition des dessins de Modigliani de la collection Paul Alexandre et la rétrospective consacrée à Ozias Leduc seront inaugurées en février prochain. *Les Exercices spirituels* de René Magritte constitueront la prochaine exposition d'été.

On aura également droit aux travaux du sculpteur allemand contemporain Stephan Balkenhol, (février), à ceux de l'Américaine Kiki Smith (juin), aux *Ravages de la guerre* de Dix et Goya (juin), à une expo sur le Groupe des Sept (octobre) et à une autre consacrée aux bronzes du canadien Joe Fafard (novembre 1996). On sait aussi que la collection permanente du musée sera redéployée et

qu'on devrait y avoir accès gratuitement d'ici quelques semaines.

Trois expositions sur des artistes contemporains du Québec seraient également en préparation, mais la direction du MBA refuse de donner plus de détails. Par contre, la programmation des trois prochaines années ne prévoit aucun méga-projet de l'envergure de *Beauté mobile* ou de *Paradis perdus*. Seule l'idée de monter une exposition sur le thème de la cosmologie d'ici l'an 2000, chère au directeur Pierre Théberge, n'est pas exclue.

Plan de redressement

La direction du musée a d'ailleurs profité de la conférence de presse pour dresser le bilan de l'été. On sait que les deux *blockbusters* ont attiré 296 742 visiteurs et qu'un plan de redressement triennal a été adopté pour éliminer le déficit accumulé qui dépasse maintenant les 2,3 millions. La direction a plutôt souligné que la fréquentation de l'été 1995 est la meilleure des cinq dernières années. Ainsi, le MBA n'avait vendu que 130 000 billets entre mai et septembre 1993.

La direction du MBA a également dévoilé les faits saillants d'une étude des clientèles des expositions estivales. On y apprend notamment que, dans les deux cas, le taux d'insatisfaction des visiteurs était de moins de 1 % et que la visite du MBA était la seule ou la principale raison de venir à Montréal pour environ 20 % des visiteurs provenant de l'extérieur de la métropole. D'autres données pourront intéresser les sociologues de l'art, par exemple le fait que les beaux «chars» ont attiré plus d'hommes que *Paradis perdus*, ou le fait que les visiteurs de *Beauté mobile* étaient moins scolarisés mais plus riches que ceux de l'exposition consacrée aux symbolistes. Les conclusions définitives de l'étude de fréquentation seront connues dans quelques semaines.

DANSE

Les suites furieuses

Le FIND joue les prolongations avec Suites furieuses, à l'Agora de la danse

VALÉRIE LEHMANN

Si la programmation du Festival international de nouvelle danse pouvait se doter d'une suite inscrite dans la saison habituelle, elle pourrait s'appeler *Suites furieuses*. D'abord parce que *Suites furieuses* est le nom d'une intéressante chorégraphie présentée de façon trop discrète, en queue de FIND. Ensuite, parce que ces mêmes *Suites furieuses* représentent tout à fait ce que le public est en droit d'attendre d'un festival québécois de nouvelle danse. Par là s'entend, une création de danse actuelle, qui met parfaitement en relief la créativité et le potentiel artistique des artistes locaux de la deuxième génération en danse.

Mais n'ergotons pas davantage au conditionnel, grâce aux dieux, *Suites furieuses* se joue en ce moment même à l'Agora de la danse, qui a choisi de rediffuser du 18 au 21 octobre cette curiosité.

C'est la Québécoise Hélène Blackburn qui a chorégraphié *Suites Furieuses*, offert en première mondiale au FIND les deux soirs où William Forsythe et Saburo Teshigawara sévissaient avec talent à la Place des Arts.

La directrice artistique de la petite compagnie de danse Cas Public, fondée en 1984, compte déjà à son actif deux œuvres présentées au FIND. Cette ethno-chorégraphe — surnommée ainsi depuis quelques années à cause de sa formation antérieure et son aptitude à chercher dans le mouvement le détail qui fait sens commun — a été découverte par le public montréalais en 1986 avec *Cathé-*



PHOTO ROLLINE LAPORTE
Nancy Leduc dans Suites Furieuses.

drale. La critique l'a ensuite reconvenue à travers sa *Salle des pas perdus*, puis *Les Régions du Nord* et enfin *Bestiaire*, créée la saison dernière.

Hélène Blackburn s'est toujours démarquée — jusqu'à *Suites furieuses* — des autres chorégraphes de sa génération (Danièle Desnoyers, Louise Bédard, Sylvain Emond, Lynda Gaudreau...) par l'utilisation d'une gestuelle résolument postmoderne, de forme mi-abstraite mi-expressive, qui se place volontairement en référence à la vie sociale. Autrement dit, la danse de Blackburn rend compte, dessine, examine et explore, plus qu'elle ne fantasme ou imagine. Avec *Bestiaire*, par exemple, le mouvement scrutait l'univers animal et animaliste. Dans les *Régions du Nord*, on regardait littéralement vivre les habitants de ce pays.

Suites furieuses possède encore

cette énergie à danser qui vient de l'observation des êtres et de la consignation des actes du corps: c'est autour de la notion d'urgence, de furie ou de rage que s'organisent les gestes simples, intenses et répétitifs des danseurs. Le thème central de cette œuvre peut même apparaître comme une étude sociologique de l'individu et du groupe, dans leur environnement ordinaire. La notion de «regard posé sur» existe encore. Là cependant où il y avait des creux et des vagues, des regards et des soupirs, il y a maintenant des lignes géométriques et «plus de formalisme», diraient certains.

Dans *Suites furieuses*, Hélène Blackburn s'est essayée avec rigueur à la graphie, à l'assemblage et aux jeux de construction. Avec huit interprètes, une tentative d'une telle ambition prend sur scène quelquefois le chemin de l'errance, (parce que l'auteure n'a pas su donner à la mise en scène la créativité qu'elle offre si généreusement à sa danse) mais, du même coup, cela induit une donne esthétique originale chez Blackburn: l'abstraction architecturale l'emporte sur la dimension expressive. Un nouveau registre artistique est né dans la maison Blackburn, qui ne demande qu'à grandir. Ainsi, *Suites furieuses* est une excellente suite au FIND.

Le France-Québec à Robert Lalonde

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Le 31^e prix littéraire France-Québec Jean-Hamelin a été décerné hier à l'écrivain québécois Robert Lalonde pour son roman *Le Petit Aigle à tête blanche*, publié l'an dernier au Seuil.

Créée en 1965, cette récompense est attribuée chaque année par l'Association des écrivains de langue française (ADELF) à un auteur francophone originaire d'Amérique du Nord. Les membres du jury, réunis à la Délégation générale du Québec, ont élu Robert Lalonde au premier tour de scrutin. «Ce qui nous a séduit surtout, c'est son évocation et sa description du Québec, a expliqué leur président, l'écrivain Edmond Jouve. Robert Lalonde possède la faculté de créer des univers. Il possède un style, une écriture tout à fait particulière. On pense à Proust. Il fait des phrases longues qui retombent toujours sur leurs pieds, dans lesquelles il faut faire l'effort de pénétrer pour se laisser séduire.»

Gilbert Pilleul, le spécialiste de la littérature québécoise à l'ADELF, a souligné de son côté que ces «phrases amples» traduisaient bien «l'ampleur de la nature» québécoise. «J'ai été complètement transporté au Québec, a-t-il dit. Le roman offre des niveaux de lecture géographique, psychologique et politique. Il illustre les tourments des Québécois, chez qui se succèdent les phases d'exaltation et de dépression. Il illustre aussi leur recherche d'identité, les hésitations d'un peuple toujours à la bordure d'une naissance ou d'une renaissance.»

Le Petit Aigle à tête blanche est le huitième roman de Robert Lalonde, un habitué des récompenses littéraires. Il a remporté le prix Robert-Cliche pour *La Belle Epouvante* (1981), le prix Jean-Macé pour *Le Dernier Été des Indiens* (1982), le prix Paris-Québec pour *Une belle journée d'avance* (1986) et le grand prix de la ville de Montréal pour *Le Fou du père* (1988).

Le jury du Prix France-Québec, formé de huit écrivains français et québécois, a fait son choix cette année parmi une quinzaine d'ouvrages. *Le Petit Aigle* a été préféré, après une «lutte ardue», à *La Vie provisoire* d'André Major, un «vrai écrivain, possédant un vrai style» dont le jury a aussi dit le plus grand bien.

Robert Lalonde recevra son prix (une bourse de 5000 francs, soit environ 1300 dollars, et un billet d'avion) en janvier à Paris lors d'un gala au Sénat français. Les gagnants du prix de l'Afrique, du prix de la Mer et d'une douzaine d'autres récompenses décernées par l'ADELF seront aussi honorés à cette occasion. Depuis sa création, le prix France-Québec Jean-Hamelin (du nom de l'écrivain québécois décédé en 1971) a été accordé à plusieurs grands noms de la littérature, comme Marie-Claire Blais, Jacques Ferron et Michel Tremblay. L'an dernier, il avait été remis au sociologue Fernand Dumont pour sa *Genèse de la société québécoise* publiée chez Boréal.



Choice, Tomatoes, de Robbin Deyo.

Pellan à Laval

Pellan l'imaginatif, Pellan le surréaliste qui ne fut pas du mouvement, Pellan qui prêchait la liberté avant tout, Pellan d'un anti-académisme notoire... Ses réalisations pour les productions théâtrales *La Nuit des Rois* et *Les Trois Princes* et ses illustrations gravées pour les poèmes de Claude Péloquin sont parmi les œuvres de l'exposition *En scène: Pellan*, en place dès demain à... la Salle Alfred-Pellan de la Maison des arts de Laval. Organisée par Louise Boudreault, l'exposition réunit costumes, masques, maquettes, gravures et autres objets empreints de l'expression vive et colorée de cet artiste jusqu'au bout des doigts. Un programme d'animation est offert gracieusement aux visiteurs. Jusqu'au 10 décembre, 1395, boulevard de la Concorde Ouest, 662-4442.

La Main noire à l'Atelier Bleu

La Main noire, c'est le titre de l'exposition; l'Atelier bleu, c'est celui de l'artiste Pandelis Tsakpinoglou qui, avec Bill Garoufalos, John Max et Frank van Mens, présente actuellement un «environnement» artistique, sorte d'antichambre d'un happening des années 1970. Dans une ambiance propre aux lectures de poésie et aux performances libératrices, des œuvres «en marge», s'inspirant ça et là d'une variété de conventions esthétiques, demeurent, somme toute, relativement timides. Malgré les *Ich bin nicht da*, *Je ne me souviens rien*, *La revolución es azul*, *Think like a fruit* et encore, que nous lançent les artistes sur le communiqué et le carton d'invitation, la provocation, la contestation, ne sont pas de cette exposition. S'il est ici une forme d'anarchie, elle est plutôt touchante, un brin nostalgique: s'y côtoient, entre autres, pépins de pamplemousse, dessins à l'encre faits dans l'obscuri-

EN BREF

LE FANTÔME PAYANT

Les recettes de la comédie musicale *Le Fantôme de l'opéra* viennent d'atteindre les 1,5 milliard de dollars américains, dépassant ainsi les gains enregistrés par le film *Jurassic Park*. On prévoit qu'au train où vont les choses, cette comédie dépassera

sous peu une autre comédie musicale, soit *Cats*, au titre de produit culturel le plus rentable.

PRODUCTIONS COCAGNE CINÉMA LIBRE présente
avec les frères Gagné

La FOLIE des CRINOLINES

Guy Thauvette
Sylvie Legault
Reynald Bouchard
Mannel Aranguiz
Françoise Gratton
collaboration au scénario et dialogues
Denise Bouché
musique
André Duchesnes

AU CINÉMA PARALLÈLE 843-6001 à 21h15

ICM ARTISTS présente directement d'Argentine

TANGO X 2

"...un théâtre-danse sophistiqué... délectablement construit et dangereusement sensuel."
The Times, London

Conçu par deux stars du hit de Broadway "Tango Argentino" Miguel Angel Zotto & Milena Plebs et 14 musiciens, chanteurs et danseurs.

Dimanche 22 octobre 20h00

Billets: 305-405-505-055 et 755 + taxes. Réduction spéciale disponible.

AEROLINEAS ARGENTINAS

Billets: 305-405-505-055 et 755 + taxes. Réduction spéciale, avant le 30 septembre.

INFO-ARTS Bell (514) 790-2767

Place des Arts

CE SOIR À 20 HEURES

THÂN

DANS LA GUERRE INVISIBLE
Un film de Michel Régnier

LE PORTRAIT ÉMOUVANT D'UNE FEMME FACE AU CAUCHEMAR DES MINES AU CAMBODGE.

À LA MAISON DE LA CULTURE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION
PROJECTION SUIVIE D'UNE DISCUSSION AVEC LE RÉALISATEUR.



À l'Auditorium Le Prévoist
7355, rue Christophe-Colomb
Entrée libre
Renseignements: 872-6131